



HAL
open science

Prières de guérison, prières de protections en Normandie

Patrice Lajoye, Jacques E. Merceron

► **To cite this version:**

Patrice Lajoye, Jacques E. Merceron. Prières de guérison, prières de protections en Normandie. *Histoire & sociétés rurales*, 2021, 55, pp.111-154. <10.3917/hsr.055.0111>. <hal-05590956>

HAL Id: hal-05590956

<https://normandie-univ.hal.science/hal-05590956v1>

Submitted on 14 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Prières de guérison, prières de protections en Normandie

Autour d'écrits paysans de l'Eure au XIX^e siècle

Patrice Lajoie, Jacques E. Merceron

DANS **HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES 2021/1 Vol. 55**, PAGES 111 À 154

ÉDITIONS **ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES**

ISSN 1254-728X

DOI 10.3917/hsr.055.0111

Date de mise en ligne : 02/07/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2021-1-page-111?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



PRIÈRES DE GUÉRISON, PRIÈRES DE PROTECTIONS EN NORMANDIE Autour d'écrits paysans de l'Eure au XIX^e siècle

Patrice LAJOYE

MRSH – Université de Caen, 14032 Caen Cedex
patrice.lajoye@unicaen.fr

Jacques E. MERCERON

Indiana University, Bloomington
jmercero@iu.edu

Résumé: À la fin du XIX^e siècle, un chanoine des environs de Bernay (Eure) a collecté une série de prières de protection et de guérison. Ces textes, dont certains sont totalement inconnus par ailleurs, ont pour particularité d'avoir été écrits pour la plupart de la main même d'habitants de la campagne. Ils sont des témoins directs, non passés par le filtre des érudits et folkloristes d'alors, des croyances de la population rurale de l'Eure. Aussi font-ils ici l'objet d'une nouvelle édition critique.

Mots-clés: charmes, Eure, incantations, médecine populaire, Normandie, religion populaire.

B IEN AVANT L'ANTIQUITÉ dite classique, les êtres humains ont cherché à se soigner non seulement à l'aide de pratiques que l'on qualifierait aujourd'hui de médicales (chirurgie, médicaments à base de plantes, etc.), mais aussi en mettant en œuvre des actes religieux ou magiques ou une combinaison de ces divers procédés¹. L'un des moyens thérapeutiques les plus souvent employés est le charme ou incantation, une prière généralement courte dont le but est d'obtenir d'une puissance surnaturelle (Dieu, Jésus, saint, mots ou paroles sibyllines, etc.) la guérison d'un malade ou la protection de personnes et de biens contre les attaques des démons, des sorciers ou d'autres êtres maléfiques. Il est vrai que bon nombre de formules conjuratoires antiques prennent la forme de la malédiction (tablettes de défexion, etc.), plutôt que de prières de guérison ou de protection, mais

1. Cet article a été rédigé dans le cadre du projet « Paroles de Normands. Ressources historiques pour l'étude des parlers normands », initié à la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Caen, sous la direction de Christophe Maneuvrier. Nous tenons à remercier Jean-Paul Bourdon pour ses remarques et conseils précieux.

cela tient pour une bonne part à la conception du Mal et de la maladie perçus comme une agression extérieure ou comme un ensorcellement. En riposte et pour guérir, l'agressé (le malade) peut tenter de renvoyer le Mal en maudissant son agresseur ou bien agir préventivement, procédés qui se retrouvent encore dans certaines incantations et pratiques modernes.

Pour s'en tenir à quelques exemples concernant ces périodes très anciennes, on peut mentionner une extraordinaire incantation gravée en écriture cunéiforme sur une tablette de Ninive (Assyrie). Découverte dans la bibliothèque du roi Assurbanipal († 631 avant J.-C.), c'est la plus ancienne incantation odontologique connue faisant référence à l'étiologie vermineuse des odontalgies² (conception encore présente dans certaines conjurations des XIX^e et XX^e siècles). Le ver se plaint de son sort devant le dieu Ea et réclame qu'il lui soit permis de ronger les dents et les gencives. Cette incantation à contexte mythologique est suivie de la prescription suivante : « Enfonce une aiguille et saisis le pied [du ver]. Puisque tu as dit cela, ô ver, qu'Ea te frappe de ses puissantes mains ! » Suit le traitement de l'affection et la conclusion du rituel : « Tu mêleras ensemble de la bière U-SA, du Killu et de l'huile ; dis sur le mélange trois fois l'incantation et place-le sur la dent³. »

On rencontre également de nombreuses formules et incantations dans les *Papyrus magiques grecs*, corpus provenant en fait d'Égypte⁴. L'abondance n'est pas moindre pour ce qui concerne l'Antiquité gréco-romaine et les débuts du christianisme. L'historiographe romain d'origine judéenne Flavius Josèphe (I^{er} siècle) fait mention dans ses *Antiquités judaïques* (VIII, 45-46) d'incantations attribuées à Salomon :

« Comme il avait composé des incantations pour conjurer les maladies, il a laissé des formules d'exorcisme pour enchaîner et chasser les démons, de façon qu'ils ne reviennent plus. Et cette thérapeutique est encore très en vigueur jusqu'ici chez nous. »

Quelques siècles plus tard, saint Augustin traitant pour sa part dans son *De doctrina christiana* (II, xx, 30) des idoles et des superstitions fulmine contre « les amulettes et les remèdes que condamne aussi la science

2. On connaît un texte antérieur associant ver et mal de dents, mais il n'est pas sous forme d'incantation : il se trouve dans le papyrus Anastasi IV, 13.7, qui date de la vingtième dynastie égyptienne (ca 1200-1100 av. J.-C.) (TOWNEND, 1944, p. 37).

3. Reproduction et traduction dans ROCHE, 2000, p. 10b, 11.

4. Voir entre autres BETZ, 1996, et HARO SANCHEZ, 2007. Mentionnons aussi la substantielle bibliographie citée à l'occasion d'un cycle de conférences « Magie et médecine, des sociétés antiques à nos jours » proposé par la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et l'université Lumière Lyon 2 (12 mai-7 juin 2011 ; en ligne : https://www.mom.fr/sites/mom.fr/files/img/Valorisation/Archives/Sens_des_signes_2011/Bibliographie2011.pdf ; consulté le 7-9-2019).

médicale : incantations [*in praecantationibus*], [et] certaines marques qu'on appelle caractères [...] ». Certaines d'entre elles se sont ensuite transmises durant le haut Moyen Âge⁵ sous forme de compilations, après avoir été plus ou moins christianisées, et ont même poursuivi leur carrière au-delà⁶.

Au prix de quelques mises à jour et d'adaptations-déformations, un certain nombre de ces prières conjuratoires ont traversé les siècles ultérieurs⁷, se transmettant oralement ou par l'intermédiaire de cahiers de guérisseurs ou de cahiers de remèdes familiaux. Elles ont pu aussi passer d'une région à l'autre et sans connaître de barrière linguistique : une même prière peut exister en plusieurs langues, tout en conservant plus ou moins la même structure. Ces oraisons, comme on a pu aussi les appeler, sont condamnées dès les premiers conciles de l'Église, mais celle-ci est encore à la manœuvre durant les XVII^e et XVIII^e siècles, ce qui n'empêchera pas la parution, à partir de la fin de ce dernier siècle, de petites séries de ces prières réunies sous forme de livrets de colportage dont le plus fameux fut le *Médecin des pauvres* qui connut de multiples versions régionales⁸.

Bien attestés en France, ces charmes et incantations y sont cependant peu étudiés, et le plus souvent relevés non pas au cours d'enquêtes spécifiques, mais au hasard d'études sur la médecine populaire, ou d'enquêtes folkloriques plus larges. Leur notation par les folkloristes puis par les ethnologues se fait le plus souvent en français standard : on dispose très rarement d'un accès direct aux informateurs. Aussi les petits papiers rédigés par les paysans eux-mêmes et rassemblés sans doute dans l'est de l'Eure par le chanoine Porée constituent-ils une exception notable⁹.

D'après l'examen interne des documents rassemblés par ce dernier, il semble bien que sa collecte ait été effectuée entre 1880 et 1890 (*cf. infra*). C'est une période où curés, guérisseurs et médecins ou officiers de santé se retrouvent encore souvent en concurrence – et parfois en complémentarité

5. Pour une première liste d'attestations épigraphique de charmes et incantations concernant la Gaule et les anciens territoires celtiques : LAJOYE, 2017, p. 91 et 116. Diverses compilations tardo-antiques et du haut Moyen Âge en donnent aussi, qui peuvent remonter à l'Antiquité : l'*Ars veterinaria* (IV^e siècle), le *De Medicamentis* de Marcellus de Bordeaux (V^e siècle), la *Physica Plinii Sangallensis* de Pelagonius (IX^e siècle), etc.

6. Pour une présentation globale du sujet, voir BOZOKY, 2004.

7. Pour suivre le cheminement d'un type d'incantation de la Gaule de l'Antiquité tardive aux bords de la Baltique au XX^e siècle, voir LAJOYE, 2017.

8. Voir notamment BEAUVAIS, 1888, et EBERMANN 1914.

9. Ces documents ont fait l'objet d'une première édition par Michel LE PESANT (1953), mais cet auteur a souvent corrigé l'orthographe des textes, y a introduit aussi quelques fautes dues à des erreurs de lecture et a oublié certaines des incantations.

– pour les soins à administrer aux malades. Ainsi, dans sa thèse de médecine publiée à peine quelques années plus tard, le docteur Auguste Guiton, enfant et praticien du Bocage normand, pouvait-il déclarer :

« Il faut le dire aussi, le médecin n'aura pas à combattre que saint Antoine et les sorciers [= les guérisseurs empiriques]. Le prêtre, lui aussi, fait de la médecine, la sœur fait de la médecine, le sacristain fait de la médecine. Dans les villages isolés, on se croirait revenu au moyen âge [...]. Que d'élixirs souverains contre telle affection conseillés par le curé, préparés par lui ! Que de vins de vie délivrés en échange d'une aumône pour l'église ! Que de cataplasmes sales appliqués par la sœur ! Et cela s'explique aisément si l'on considère l'influence énorme dont jouit le prêtre dans les campagnes¹⁰. »

Guiton ne parle pas directement dans cet extrait des conjurations à propos des « sorciers », mais toute la littérature médicale similaire de cette époque est là pour attester que ces derniers, du moins certains, les utilisent ordinairement ou à l'occasion. C'est notamment le cas de certains rebouteux normands (*mèges, bailleuls, renoueurs, rhabileurs* ou encore *ossiers*) qui placent sur le membre fracturé une pièce de monnaie « enchantée » par leurs soins, font six signes de croix et ajoutent trois fois la formulette : *Ante super ante super ante*¹¹.

Malgré tout, les guérisseurs de tous bords ne semblent guère inquiétés ni par les curés ni même par les médecins plus ou moins bien secondés par les tribunaux. Ainsi, entre 1843 et 1860, dans l'arrondissement de Cherbourg, on ne relève que seize cas de médecine illégale portés au tribunal (colporteurs vendant des remèdes miraculeux, accoucheuses, rebouteux), soit 0,4 % du total des actes délictueux de cette période, ce qui est évidemment très largement au-dessous du nombre d'actes médicaux tombant sous le coup de la loi¹².

La persistance des incantations et prières conjuratoires (qui va de pair avec la résilience sociale des guérisseurs empiriques, des panseurs de secret et des décharmeurs d'étables) tient au fait que celles-ci s'inscrivent en fait dans le réseau conceptuel et pratique médico-magique et religieux de la sociabilité rurale bien plus vaste qui comprend notamment les saints dits « guérisseurs », chacun ayant sa propre spécialité¹³. Dans une étude portant sur la Haute-

10. GUITON, 1904, p. 16-18 ; SPALIKOWSKI, 1895, p. 476-478, pour le Pays de Caux et Rouen.

11. ROUSSEAU, 1913, p. 17-18.

12. MÉNARD, 1981, p. 178, 184.

13. Parmi les autres facteurs assurant le maintien au XIX^e, voire au XX^e siècle, de la « médecine populaire » dans les campagnes, mais aussi à un moindre degré dans les villes, on note que par rapport au guérisseur qui vit au sein des populations, parle son langage et fournit souvent des soins gratuits ou peu chers, le médecin officiel est davantage éloigné géographiquement et culturellement, parle un « jargon » médical souvent incompréhensible et revient cher (voir MERCERON, 2019, p. 78-85).

Normandie des XIX^e et XX^e siècles, Nadine-Josette Chaline note par exemple que saint Martin est invoqué contre le « carreau » ou « gros ventre » des enfants et pour les troubles digestifs en général : « La crainte du « carreau », si redoutable souvent [...] incite à aller fort loin rendre visite à un « toucheur » ou à une « toucheuse » de carreau qui possède le don de guérir les enfants malades¹⁴. » Or, certains *toucheurs de carreau*¹⁵ normands prétendent descendre de la famille de saint Martin¹⁶. Le marmonnage des « secrets » s'accompagne très souvent de signes de croix et de la récitation d'un nombre impair de *Pater* et d'*Ave*. Ces conjurations font souvent aussi référence à des épisodes bibliques ou parabibliques (vie de Jésus ou de la Vierge, Rois mages, vies des saints, etc.). Tout cela concourt au fait que les guérisseurs et les malades ayant recours aux prières conjuratoires n'ont pas véritablement le sentiment d'agir en porte-à-faux avec la religion chrétienne officielle, religion de clercs¹⁷. Et ce, d'autant que l'éducation religieuse des ouailles est souvent plutôt médiocre. Ainsi, pour la toute proche région de Bournainville dont proviennent les documents collectés par le chanoine Porée, on dispose du rapport de l'enquête cantonale ordonnée par le Comité du Travail en 1848 : « Thiberville¹⁸ : L'éducation morale n'est pas mauvaise, cependant elle laisse à désirer et est susceptible d'amélioration. L'éducation religieuse est négligée »¹⁹. Malgré tout, contrairement à d'autres villages, Bournainville conserve encore en 1905 une confrérie de charité chargée d'enterrer chrétiennement les morts²⁰.

14. CHALINE, 1976, p. 89 ; LOUX, 1977, p. 50 (pour la Seine-Maritime ; elle précise, *ibid.*, p. 47, que son enquête a porté sur quatre cantons du département groupés autour de deux petites villes, seulement identifiées par les lettres G et Y).

15. Le D^r Auguste GUITON, 1904, p. 19, précise que le peuple utilise ce mot pour tous les cas où le ventre est dur et pour toute affection un peu longue de la cavité abdominale (ballonnement du ventre des rachitiques, tumeurs, péritonite, entérite chronique, appendicite et surtout embarras gastrique d'origine alcoolique). Les médecins, quant à eux, le réservaient à l'époque pour la tuberculose des ganglions mésentériques.

16. BERTAUX *et al.*, 2001, p. 163.

17. À quoi s'ajoutent le recours aux « bonnes fontaines » plus ou moins christianisées et aux arbres miraculeux, les « voyages » aux chapelles des « bons saints » (pèlerinages individuels à but thérapeutique souvent effectués par des « voyageuses » semi-professionnelles), la connaissance des simples cueillies sous certaines conditions rituelles et à certaines dates calendaires, etc.

18. Thiberville est à 3 km au sud-est de Bournainville.

19. CHALINE, 1976, p. 113. Nous ne disposons pas de chiffres pour Bournainville, mais pour Chavigny-Bailleul (au sud d'Évreux), le taux de pascalisants en 1826 était de 64 % pour les femmes et de 25 % pour les hommes ; en 1831, il était de 57 % pour les femmes et de 15 % pour les hommes (LASPOUGEAS, 2009, p. 532). On peut supposer que vers 1880-1890, ces taux avaient encore diminué.

20. Ils sont au nombre de douze avec chaperons et ornements sur une photo de janvier 1905 (ZAPATA-AUBÉ, 1981, p. 9).

LA COLLECTION DU CHANOINE PORÉE

L'ensemble des documents étudiés ci-après provient des Archives départementales de l'Eure. Ils sont conservés dans une simple pochette sur laquelle deux mains différentes ont écrit : « Superstitions. Provenance : Ch^{ne} Porée. Don du chanoine Bonnenfant 1952 ».

Georges Bonnenfant, le donateur, est celui qui en 1940 avait rédigé la nécrologie du chanoine André-Adolphe Porée (1848-1939), publiée par la Société des Antiquaires de Normandie²¹. Il avait été nommé légataire de son aîné, et c'est à ce titre que le don aux Archives départementales a dû être fait. Le chanoine Porée est une figure importante de l'historiographie normande de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Historien de l'Art, il a publié pendant plus de cinquante ans de nombreuses études dans ce domaine et celui de l'archéologie. Cette bibliographie abondante est due au fait qu'il est resté simple curé d'une petite paroisse de l'Eure, Bournainville, refusant les honneurs et postes plus élevés qui auraient pu diminuer le temps qu'il accordait à ses recherches.

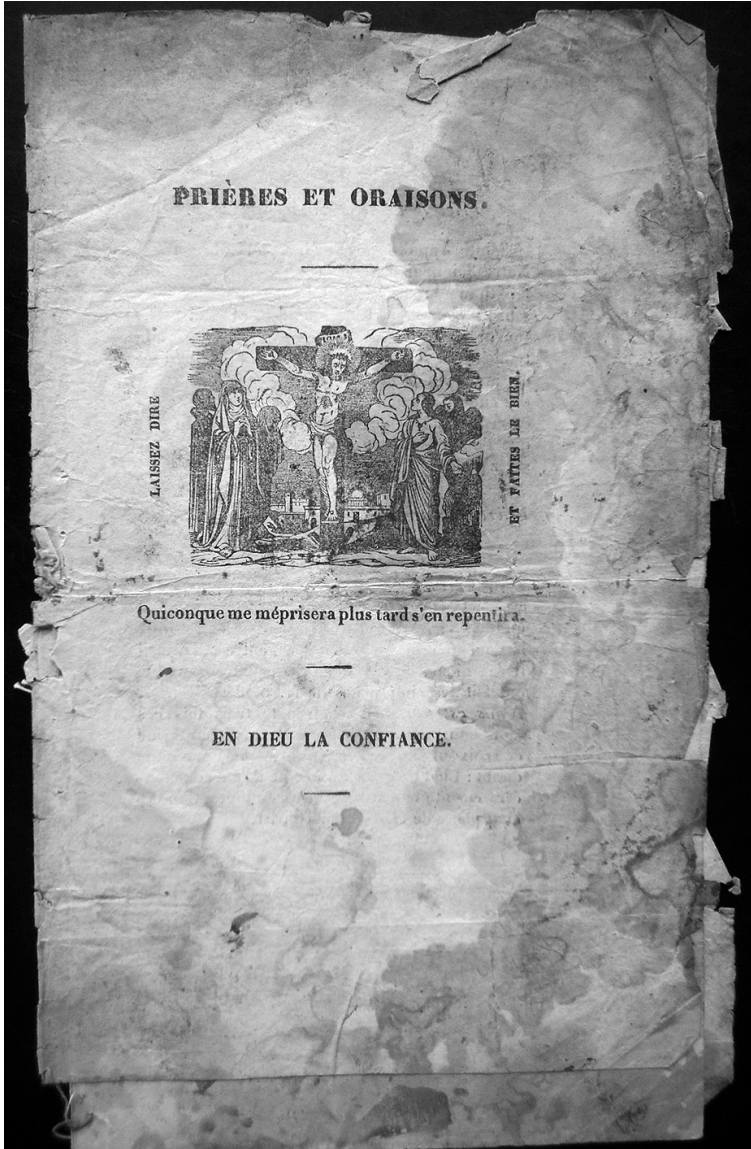
Le chanoine Porée n'est cependant pas un historien des textes : s'il s'intéresse parfois à des sources écrites anciennes, l'essentiel de son activité était consacrée aux œuvres d'art et des monuments. De la même manière, rien dans sa bibliographie ne montre un quelconque intérêt pour le folklore ou les traditions populaires. Aussi la collection d'oraisons populaires qui lui est attribuée est-elle surprenante. Cette collecte contient en tout 19 documents de nature très différente. L'essentiel est constitué de bouts de papier ou de feuilles volantes (*textes 1 à 14 et 16 et 17*). On compte toutefois aussi un petit cahier manuscrit cousu artisanalement (*texte 15*), une brochure de colportage (*Le Médecin des pauvres*) et une coupure de presse avec un article se moquant des oraisons populaires.

Nous ignorons quand le chanoine Porée a réalisé cette collecte. Ce fut sans doute entre 1880 et 1890. L'un des textes est écrit au dos d'une carte d'électeur datée de 1880 (*texte 6*) ; un autre porte la mention : « Remis par Mr Desperrois, 6^{8^{bre}} 87 » (*texte 9*) ; enfin la coupure de presse qui accompagne l'ensemble est de 1889.

Porée ne semble pas avoir publié ces textes. En revanche, il a cherché à les comprendre. Sur le document 9, il a ajouté le lieu, la date et le nom de l'informateur. Le document 14 est sans doute une copie de sa part du document 15. Enfin c'est sans doute aussi lui qui a recopié à l'encre le texte du document 7, qui était écrit au crayon.

21. BONNENFANT, 1940.

Figure 1.
Page de titre du Médecin des pauvres, édition de Verneuil
Cliché : Patrice Lajoye.

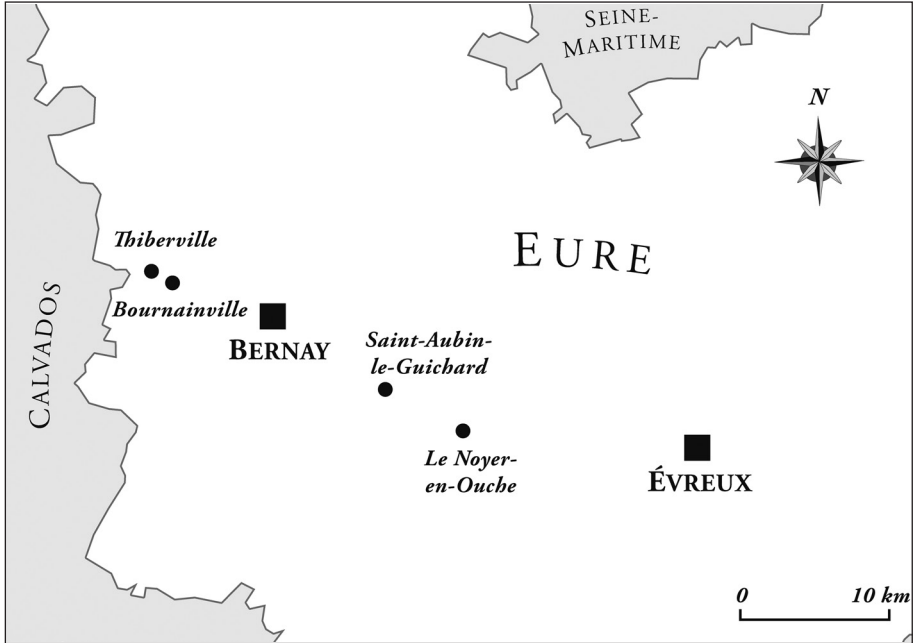


La collecte a-t-elle été volontaire et systématique ? Il est difficile de le dire. Le texte 3 est contenu dans une lettre qui ne lui était pas adressée. La mention « merde pour se qui lera... » en tête du document 7 montre que ce

texte n'a pas été écrit pour lui, mais était à l'usage unique de son auteur, qui a peut-être cherché à dissuader d'éventuels curieux, par le biais du langage grossier du folklore enfantin.

Carte 1.
Les lieux de collecte des documents

DAO : Patrice Lajoie.



Tous les documents manuscrits dont on peut déterminer la provenance viennent de Bournainville même (de nos jours Bournainville-Faverolles) ou des environs (Saint-Aubin-le-Guichard et Le Noyer-en-Ouche). Nous sommes à l'ouest de l'Eure, dans l'arrondissement de Bernay, non loin du Calvados.

Peu de documents mentionnent des noms propres. Le n° 3 est une lettre adressée par un certain T. Morieux à M. Cliquet, fabricant de rubans à Bournainville et membre dans les années 1870 de la Société libre de l'Eure²², dont le chanoine Porée était aussi membre. T. Morieux peut correspondre à Thomas Casimir Morieux, journalier, né en 1815 à Drucourt, puis marié en 1843 à Bournainville.

Les documents 6 et 15 ont tous deux appartenu à un nommé Désiré Martin, de Saint-Aubin-le-Guichard. Il s'agit sans doute de Désiré Martin, né

22. « Liste générale des membres de la société », *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, III, 1876-1877, 1878, p. 36.

le 6 mai 1868, d'Alphonse Martin, tisserand, et de Marie Chanu, couturière²³. Il devait donc avoir une vingtaine d'années lorsque le chanoine Porée a procédé à sa collecte. De ce fait, même si le document 15 porte son nom, il ne peut pas en être l'auteur. Ce document est remarquable : il s'agit d'un cahier fait maison, reliant plusieurs feuilles de nature différente. La première feuille est un réemploi, seul le recto contient un texte original, avec le nom de Martin Désiré et une sorte de discours contre les prophéties que nous n'avons pu identifier ni caractériser : peut-être s'agit-il d'un sermon ? Malheureusement, la feuille est incomplète, mais l'écriture est bien de la fin du XIX^e siècle. Les deux autres feuillets sont en papier chiffon du XVIII^e ou, à la limite, du début du XIX^e siècle, et l'écriture concorde avec cette période. Ce Désiré Martin aurait conservé pour son usage des prières écrites bien avant lui, ce qui se faisait avec les recettes médicinales : la Société historique de Lisieux conserve ainsi dans ses archives un carnet de remèdes venant de Pont-Audemer (Eure), commencé au XVIII^e et achevé au XIX^e siècle : au moins trois mains s'y sont succédé au fil des pages²⁴.

Dernier informateur nommé : M. Desperrois, mentionné comme habitant de Saint-Aubin-le-Guichard en 1887. Il peut s'agir d'André-Augustin Desperrois (1839, Fontaine-l'Abbé-1893, Beaumont-le-Roger) ou plus probablement de son fils Albert (1866, Saint-Aubin-le-Guichard- ?), tous deux cultivateurs. On notera que Saint-Aubin-le-Guichard (canton de Beaumesnil, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Bournainville), est situé à l'entrée d'une forêt. Or, le texte provenant de Desperrois est une prière pour éviter le garde forestier.

Dans tous les cas, il s'agit bien de textes transmis par de petites gens : un journalier, un tisserand, un cultivateur.

Reste à comprendre le pourquoi de cette collecte. On l'a dit, l'Église condamne officiellement les pratiques superstitieuses. En 1843, Nicolas-Théodore Olivier, évêque d'Évreux, rejetait toute superstition²⁵.

23. Arch. dép. Eure, 8 Mi 5474.

24. Un autre carnet de ce genre, commencé au début du XVII^e siècle et achevé au XIX^e, ayant appartenu à Léon Coutil, est maintenant conservé aux Archives départementales de l'Eure : Arch. dép. Eure, 5 F 21. On notera d'ailleurs qu'on y trouve insérée une version du *Médecin des Pauvres* imprimée aux Andelys.

25. Ainsi lors d'une visite au Neubourg : « Le prélat, naturellement révolutionnaire et novateur, ne veut pas de superstitions, il abhorre les usages gothiques autant que les vieux saints mal couverts. Un ancien usage des habitants du Neubourg veut qu'on se signe à chaque heure qui sonne. Onze heures étant venues à sonner pendant l'homélie de M. Olivier, toute l'assistance a fait le signe de la croix, au grand étonnement du prédicateur. "Qu'est ceci ? dit-il, encore un préjugé ! Une superstition ! Qu'on se signe chez soi, à la bonne heure, mais dans l'église, où toute votre âme doit être à Dieu ! c'est une puérité, et qu'on n'y revienne plus !" Voilà une superstition qui était, pourtant, bien innocente. » (*Le Journal de l'Eure*, 30 mai 1843).

Parallèlement, à la fin du XIX^e siècle, la presse laïque et républicaine se moque aussi largement de tout ce qui peut se regrouper sous l'étiquette « superstition », comme le montre bien la coupure de presse datée de 1889 ajoutée à la collection du chanoine Porée, une coupure extraite du *Rappel de l'Eure*²⁶, un journal qui s'est alors régulièrement signalé par sa lutte contre les croyances populaires²⁷. Pourtant, on recense pour la fin du XIX^e siècle au moins six guérisseurs usant de prières dans le département de l'Eure, dont les Sémélagne (grand-père et petit-fils) à Saint-Sébastien-de-Morsent, puis à Arnières, le petit-fils ayant même pignon sur rue et s'étant fait imprimer, en 1895, une carte publicitaire avec son portrait²⁸. De même, c'est à partir de 1821 que se multiplient, partout en France, les impressions du *Médecin des Pauvres*, parmi lesquelles, concernant la Haute-Normandie, une à Rouen (1851)²⁹, une aux Andelys (sans date)³⁰, et celle contenue dans la collecte du chanoine Porée, imprimée à Verneuil-sur-Avre vers 1850. À défaut d'être totalement admise par le clergé local, la pratique de l'oraison médicinale ou protectrice devait être au moins tolérée.

Quoi qu'il en soit, s'il reste possible que la collection du chanoine Porée soit issue de confiscations aux dépens de ses ouailles, il n'en reste pas moins

26. « Chronique fantaisiste. Le hasard a fait tomber entre mes mains une brochure bien remarquable. Cela se nomme le *Médecin miraculeux*. De mauvaises langues ne manqueront pas de prétendre que ce doit être l'histoire d'un médecin extraordinaire, guérissant ses malades au lieu de les « entretenir ». Il n'en est rien. Le *Médecin miraculeux* est simplement un recueil de pieuses formules destinées à guérir sans qu'il en coûte un sou. Je suis heureux de pouvoir signaler à mes lecteurs quelques-unes de ces formules. / Souffrez-vous de la colique ? C'est un désagrément auquel nous sommes tous exposés. Ouvrez le *Médecin miraculeux*. Vous trouverez ce qui suit : / Oraison pour la colique. – « Sainte Marie qui avez pu conserver intacte votre virginale pureté, faites que ma colique s'arrête. » / Si après cela Marie ne vous guérit pas, c'est qu'elle ignore à quel point il est désagréable de souffrir de la colique. / Rien n'est plus fréquent que les brûlures. La moindre est toujours très douloureuse. Avec votre aimable brochure vous pouvez affronter les foyers les plus ardents. / Oraison pour les brûlures. – Vous soufflez dessus en forme de croix et vous dites : Feu de Dieu, perds ta chaleur comme Judas perdit sa couleur quant il trahit Notre Seigneur. [...] L'auteur du *Médecin miraculeux* aurait bien dû composer une oraison pour guérir la bêtise humaine ! » (*Rappel de l'Eure*, 25, 27 avril 1889).

27. Voir par exemple le véritable feuilleton publié en 1895 au sujet d'une maison hantée à Arnières, prétexte à des moqueries contre le camp catholique. Ainsi : « C'est surprenant que les enfants qui rédigent la *Croix de l'Eure* ne leur aient pas encore conseillé la prière à Saint-Antoine ou bien l'entrée dans la ligue de l'*Ave Maria*. Ce serait du coup que toute la maison s'effondrerait, par suite du choc des retours », *Rappel de l'Eure*, 27 juillet 1895.

28. Liste des « sorciers » : Henri Lamiray, *Fiches sur le folklore de l'Eure*, vers 1945, Arch. dép. Eure, 3 F 396 ; publicité pour M. Sémélagne aîné : *ibid.*, 3 F 396.

29. EBERMANN, 1914, p. 135.

30. Arch. dép. Eure, 5 F 21.

qu'il a dû s'y ajouter un intérêt intellectuel, certaines des prières ayant été manifestement recopiées par le chanoine lui-même.

COMMENTAIRES LINGUISTIQUES

Certains des textes collectés par le chanoine Porée relèvent de la pratique de la « chaîne ». La particularité de ces chaînes est de menacer d'une malédiction celui qui en reçoit une copie s'il n'en redistribue pas des copies à un certain nombre de personnes (il faut donc savoir lire le message et écrire pour le recopier). Il suffit donc de le recopier (ou de le faire recopier) pour bénéficier d'une protection, cette fois-ci de Dieu lui-même. Dans la même prière, on a le Diable et le Bon Dieu : à chacun de choisir. Ces textes devant être obligatoirement transmis écrits, ils n'ont pas été rédigés par ceux chez qui ils ont été collectés, et sont de ce fait en français correct.

Ce n'est pas le cas des autres textes, qui sont parfois rédigés en français phonétique, sans accents et sans ponctuation. Il est clair alors qu'il s'agit d'une « écriture » typiquement populaire, de quelqu'un qui a profité quelque temps d'une école « primaire » quelconque, celle du curé ou, plus tard, celle de Jules Ferry. Alors, on peut sans doute affirmer que celui qui a écrit les formules de cette façon ne fait que reproduire ce qu'il a entendu oralement autour de lui ou auprès d'une autre personne ou bien ce qu'il récite lui-même quand on lui demande d'intervenir.

Bournainville est situé entre les points d'enquête 71 (Moyaux) et 76 (Giverville) de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Normandie*. Nous sommes donc au nord de la ligne Joret, et l'on y entend donc, par exemple, « fourque », et non « fourche ». Cependant, les mots relevant du patois sont presque inexistant dans nos textes. On trouve quelques verbes au passé simple en *-is*, comme « j. christ lavit ses mains », mais il s'agit là de quelque chose de fréquent dans les parlers de l'ouest. Un seul mot est clairement normand (mais peut-être connu également en dehors de la province) : le « vlain » (« que le vlain sarait », source n° 1), pour « velin » (prononcé *v'lin*), le venin, ici au sens de « pus ». D'autres mots rares et vieillis sont cependant employés : « caboche » pour clou de cheval, « écart » pour « entorse », « rogne » pour « gale », « proche » (« broche ») pour « hémorroïdes », etc.

ÉDITION ET COMMENTAIRES PHILOGIQUES

Prières de guérison

N° 1 : Pour « guerir les vache de lanflure »

Cette prière est inscrite sur une feuille volante, écrite seulement au recto, dans une écriture fine du XIX^e siècle :

La manerre de guérir les vache de lanflure jesucrit est né jesucrit est mort jesucrit est resuseté jesucrit enmane la plaie que sans sarite jesucrit conmande a ta plaie quel soit ferme et que le vlaint saraita jesucrit conmande quil ne se forme aucun dangé pas plus quil san est formé a la lace qui a percé [illisible] coté de notre seigneur jesucrit vous feres des signe de croi au milieu du ventre de lanimale en faisant cette prière.

L'enflure est la météorisation ou météorisme des vétérinaires. Celle-ci est produite par une accumulation anormale de gaz dans le rumen, ce qui entraîne un gonflement de l'abdomen. Elle survient en particulier chez les animaux ayant mangé trop de fourrages verts, tels que le trèfle, la luzerne ou le sainfoin. Ce type d'indigestion gazeuse fréquente chez les ruminants intervient souvent sur les pâturages après de grosses pluies d'orage. Il s'agit là d'une affection très dangereuse et pouvant même entraîner la mort, si elle n'est pas traitée à temps.

Les remèdes domestiques, les rites et les prières conjuratoires constituent une part très importante du dispositif de sauvegarde du gros bétail. Dans le Berry, bon nombre de paysans récitaient jadis la *prière des bœufs* la première fois qu'ils mettaient ces ruminants à paître dans les champs. Selon une croyance répandue, cette oraison suffisait à les empêcher de quitter les pacages pendant toute l'année³¹. Mais parquer le bétail est une chose et le maintenir en bonne santé en est une autre. Et à ce propos, l'une des maladies les plus redoutées est certainement ce que les paysans appellent l'*enflure* ou la *gonflure* du ventre ou encore l'*empansement* des bestiaux. Le vétérinaire et ethnologue breton Christophe Auray a dressé par région une liste des plantes utilisées pour lutter contre la météorisation. Pour la Basse-Normandie, il signale le genêt³².

Nous ne connaissons pas pour l'enflure des vaches de prière identique ou semblable débutant par « *Jésus est né...* ». En revanche, il y en a pour le mal de dents. Un vieux menuisier d'Hangest-sur-Somme posait un clou sur la dent malade avec la main droite, tandis que de la gauche, il faisait trois fois le signe de croix avec un marteau en disant : « Jésus est né / Jésus est mort / Jésus est ressuscité »³³. Il fallait ensuite enterrer le clou ou le cacher, par exemple dans une armoire, afin que personne ne pût le voir. On aura noté le signe de croix fait avec le marteau, geste que l'on retrouve chez les forgerons qui « bénissent » ainsi les chevaux. Cette triple formulation placée en ouverture de la prière fonctionne aussi, fait plutôt rare, pour les fièvres. Celle qui suit est tirée du carnet d'un guérisseur du Roussillon :

31. LAISNEL DE LA SALLE, 1875, I, p. 229.

32. AURAY, 2014, p. 106.

33. DEBRIE, 1976, p. 8.

*Jesus es nat, Jésus est né,
 Jesus es mort, Jésus est mort,
 Jesus es resuscitat. Jésus est ressuscité.
 Tant aviat sigui curad aquesta febra* Que cette fièvre guérisse aussi vite
Com aqueixas paraulas son la pura veritat ! Que ces paroles sont la pure
 vérité³⁴ !

On peut, par ailleurs, comparer aux membres de phrase « commande à ta plaie quel soit ferme [...] a la lace qui a percé [illisible] côté de notre seigneur jesucrit... » de la prière normande une formule (ou série de formules) plus longue et plus élaborée pour guérir « toutes sortes de blessures de fer tranchant, perçant et autre, tant mortelles soient-elles », formule collectée dans le département de l'Ain. Elle peut être ancienne, car il y est question de blessure par l'épée. On fait avec grande dévotion le signe de croix sur la plaie, puis on dit :

« Au nom du Père †, au nom du Fils † et au nom du Saint-Esprit †. Amen. »

Puis, en faisant un signe de croix sur la place à la fin de chaque mot :

« Jésus-Christ est né †, Jésus-Christ est mort †, Jésus-Christ est ressuscité †, Jésus commande à la plaie qu'elle se ferme †, Jésus commande à la plaie qu'elle ne fasse ni matière, ni puanteur †.

Ainsi qu'on fait les cinq plaies que Jésus reçut en son corps sur l'arbre de la croix.

Épée ou fer, je te commande au nom et par la puissance de Celui à qui toutes les créatures obéissent, de ne faire pas plus de mal à cette créature que la lame qui a percé le sacré côté de Notre Seigneur et rédempteur Jésus-Christ étant pendu l'arbre de la croix. »

On conclut par un signe de croix³⁵.

Cette allusion au coup de lance que le Christ a reçu s'explique sans doute par le moyen employé le plus sûr et le plus rapide pour dégonfler la vache : on la perce en effet avec un trocart – ou à défaut avec un couteau pointu –, entre telle et telle côte, à un endroit assez précis pour tomber dans la panse dilatée. Le gaz s'échappe alors. C'est cette « plaie » qu'il faut ensuite surveiller pour qu'elle ne s'infecte pas.

C'est encore sur ce principe de la rapide cicatrisation des plaies divines que s'appuie la conjuration suivante recueillie dans la région du Roannais-Forez (Loire). On doit approcher sa bouche de la coupure en disant :

« Jésus-Christ est né, Jésus-Christ est mort, Jésus-Christ est ressuscité, Jésus-Christ commande à la plaie qu'elle se ferme et qu'elle ne fasse ni matière ni puanteur, ainsi que l'ont fait les Cinq plaies qu'il a reçues en son Saint Corps.

34. GRANDO, 1912, p. 108.

35. GUILLON, 1886, p. 39.

Épée, je te commande au nom et par la jouissance³⁶ de celui à qui toutes les créatures obéissent que tu ne fasses non plus de mal à cette créature que la lance qui perça le Sacré Côté de Jésus-Christ pendu à l'arbre de la Croix³⁷. »

On fait ensuite le signe de croix sur la plaie.

Toutes ces conjurations sont en fait un démarquage presque à l'identique (mais légèrement abrégé) d'une formule qui figure dans un fameux grimoire intitulé *Le Petit Albert* (1^{re} éd. : Lyon, 1668). L'auteur anonyme de ce texte explique qu'il a vu un soldat polonais guérir un camarade « blessé de deux coups d'épée³⁸ mortels dans le corps » sans aucun médicament et par la seule vertu du rituel et de la formule ci-après. Après s'être lavé la bouche avec de l'eau de vie, puis de l'eau de rose, l'opérateur découvrit la plaie sanguinolente du blessé et la lava avec de l'eau de plantain. « Puis, approchant sa bouche de la plaie, en sorte que son haleine pouvait réfléchir dessus, il prononça les paroles suivantes, en faisant le signe de croix aux endroits indiqués par le signe † :

« Jésus-Christ est né † Jésus-Christ est mort † Jésus-Christ est ressuscité † Jésus-Christ commande à la plaie que le sang s'arrête † Jésus-Christ commande à la plaie qu'elle se ferme † Jésus-Christ commande à la plaie qu'elle ne fasse ni matière, ni puanteur † ainsi qu'ont fait les cinq Plaies qu'il reçut en son saint Corps †... [Puis il a continué :] Épée, je te commande, au nom et par la puissance de Celui à qui toutes créatures obéissent, de ne faire non plus de mal à cette créature que la Lance qui perça le sacré côté de Jésus-Christ étant pendu à l'arbre de la croix. Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit † Amen³⁹. »

La situation rapportée dans le grimoire – un soldat polonais guérissant des blessures de guerre avec la seule aide d'eau de plantain, puis d'une prière rituelle – rappelle celle d'un passage de la *Chirurgie* de Guy de Chauliac écrite peu avant 1363. Ce dernier, passant en revue cinq catégories sociales de « chirurgiens » opérant à son époque, mentionne des chevaliers allemands qui croient que Dieu a attribué le pouvoir de guérir aux mots, aux herbes et aux pierres et qui, par suite, utilisaient aussi bien des soins physiques que des incantations pour traiter les blessures sur le champ de bataille⁴⁰. Il y a là, sans doute, autre chose qu'une coïncidence. Yvan

36. *Sic*, au lieu de « puissance ».

37. TAVERNE et BOULLIER, 1976, p. 22. Voir aussi DEBACKER, 1908, p. 168-169, qui fournit une conjuration similaire tirée d'un *boekje* (« petit livre, carnet ») d'un guérisseur de la région de Dunkerque.

38. Ce qui, du coup, explique l'*épée* du texte du Roannais-Forez où sa présence paraît étrange.

39. SEIGNOLLE, 1998, p. 863.

40. SIRAI, 1990, p. 35. Sa cinquième catégorie se compose de femmes et d'illettrés qui guérissent en invoquant Dieu et les saints. On retrouve une approche en grande partie semblable au XIV^e siècle chez une sainte femme telle que sainte Francesca Romana qui, à

Brohard et Jean-François Leblond ont réuni plusieurs témoignages au sujet de ces *suceurs de plaies* militaires. Au XVI^e siècle, Ambroise Paré, qui décrit l'opération et recommande l'usage du vin ou de la thériaque, conseille de la faire effectuer par une personne de basse condition : aspiration du sang et des impuretés de la plaie, récitation d'une formule secrète et, selon les cas, signe de croix ou dépose d'un *brevet* (« formule écrite ») sur la plaie.

N^o 2 : Pour les avives, tranchées, trancherons : « Si tu as les avivre de quelque couleur quel soit... »

Prière inscrite sur un bout de papier, écrit seulement au recto. L'écriture peut être de la fin du XVIII^e ou du XIX^e siècle :

Si tu as les avivre de quelque couleur quel soit tranchee rouge ou trancheron ou trente six sorte dautre mos en cas quil y soit dieu le guerise et le bien heureux saint au nom du pere

Mago pauvre mago comsotatom est et Verbom Carom factomes debitanobis.
Ses parole 3 fois

S. Le. f. cru sur cru notre dam de cru set genix [?]e Croix plus

Abordons pour commencer la question des *avivres*. Qu'est-ce à dire ? Ce mot se rencontre plus souvent sous la forme *avives*, f. plur., et variantes (notamment *vives*). Le dictionnaire de l'ancien français de Godefroy le définit ainsi : « Engorgement des glandes parotides du cheval⁴¹. » On verra plus loin (cf. prière n^o 7) le rapport entre ces glandes et la colique du cheval. Notons pour le moment que de nombreuses conjurations s'appliquent aussi bien à l'animal qu'à l'homme. Nous n'avons pas trouvé de prières avec le mot « trancheron » ni avec « avivre » qui est une interprétation populaire de « avive ». Il y en a, en revanche, plusieurs qui commencent par « Si tu as les avives ». Elles s'appliquent toutes au cheval. La conjuration suivante qui, comme on le verra ci-dessous, a connu un succès durable dans le temps, provient du *Grimoire du pape Honorius* (Rome, 1670). Elle débute par une apostrophe au cheval dont la couleur de la robe est précisée au cas par cas :

« Cheval [nommez le poil] appartenant à N..., si tu as les avives, de quelque couleur qu'elles soient, et tranchées rouges et tranchesons, ou de trente six sortes d'autres maux, en cas qu'ils y soient, Dieu te guérisse et le bienheureux saint Éloy. Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit⁴². »

l'égard des pauvres, pratiquait le plus souvent la guérison par la prière et l'imposition des mains, et plus rarement recourait aux onguents et potions. Elle mettait en garde ceux qui recouraient à elle contre les femmes qui usaient de charmes et de sortilèges (*ibid.*, p. 44).

41. GODEFROY, 1893, VIII, p. 259.

42. ROLLAND, 1881, IV, 1, p. 195-196.

On dit ensuite cinq *Pater* et cinq *Ave* à genoux (rare précision). On notera ici « tranchesons »⁴³ à côté du « trancherons » de la prière normande.

Cette prière se retrouve presque à l'identique dans *Le Médecin des pauvres* :

« Cheval noir ou gris [préciser la couleur] appartenant à N..., si tu as les avives de quelques couleurs qu'elles soient, ou tranchées rouges, ou en trente-six sortes de maux, de cas qu'ils y soient, Dieu te guérisse et le bienheureux saint Éloi⁴⁴. »

Le cahier de conjurations d'une guérisseuse poitevine décédée en 1935 à Châtellerault (Vienne) a conservé une formule similaire. Elle figure sous l'intitulé « Colique » et fonctionne aussi bien pour les humains que pour les animaux. Il faut d'abord dire le nom de la personne ou de l'animal, la couleur de sa robe et son âge, puis répéter trois fois :

« Si tu as les avives ou tranches [sic] rouges ou les 36 entorses de quelles couleurs qu'elles soient que Dieu guérisse et le bienheureux St Eloi⁴⁵. »

On termine par cinq *Pater* et cinq *Ave*. On notera que, curieusement, l'expression *trente six sortes d'autres maux* est ici devenue... 36 entorses dans cette conjuration contre les coliques chevalines.

Pour ce qui est du « *Mago pauvre mago consomatom est, etc.* » normand, on retrouve cette variante dans une prière de Mieillin en Haute-Saône pour tirer un « bon numéro » permettant d'échapper à la conscription. À ce propos, les *devins* de ce village connaissaient une série de cinq formules qui avaient la particularité d'être adaptées aux différentes phases en rapport avec le jour du tirage au sort : avant le tirage ; la veille du tirage au lever ; pendant le tirage. Mais de façon alternative, on pouvait dire avant de tirer le billet :

« Billet de milice, je te supplie et te conjure de te retirer de moi comme Judas s'est retiré des ans de Joseph et d'Anne.

*Comago. Consummata. Consummato*⁴⁶. »

D'aucuns ajoutaient que si le jeune conscrit avait tout de même tiré un mauvais numéro, c'était peut-être parce qu'il n'avait pas respecté le rituel jusqu'au bout...

Une autre formule nous permet de découvrir que « *Comago* » pourrait être la déformation de « *Got et magot* », souvenirs du cycle légendaire d'Alexandre le Grand que l'on retrouve chez Christine de Pizan, Rabelais,

43. On trouve *tranchoisons* « coliques » (« *Quant cheval a tranchoisons...* ») dans un remède du *Mesnaigier de Paris* (ca 1393) : BRERETON et FERRER, 1994, p. 470.

44. ROLLAND, 1881, IV, 1, p. 195.

45. ELLENBERGER, 1960, p. 136.

46. DEMARD, 1981, p. 581-582.

etc. On notera cependant qu'en ancien français (et encore en normand), « mague » désigne la panse, l'estomac.

Vers la fin du XIX^e siècle, pour empêcher l'estomac des moutons (et des vaches) de gonfler, les paysans et éleveurs de Seine-et-Marne avaient recours au rituel conjuratoire suivant : « Le maître du troupeau entrera le premier dans la pâture grasse, le nez au vent, puis en faisant le signe de la croix et du pied gauche en faisant une croix en disant sur chaque branche de la croix :

*Got et magot et super magot et consummatum est*⁴⁷. »

De leur côté, les bergers du pays de Metz (Moselle) utilisaient la même formule « *Got et magot...* » pour préserver leurs bêtes du même mal, mais pour les guérir, il leur fallait la répéter trois fois sur chaque mouton gonflé, tenu debout et sans agitation⁴⁸.

À Hescamps-Saint-Clair (Somme), les gonflements et coliques des brebis et des ruminants étaient l'affaire du *toucheur*. Il se tournait de l'est vers l'ouest, puis étant seul avec la bête malade, il traçait une croix sur la partie malade tout en disant :

« Got
*Margot (**sic*)
Super margot
Et consummatum (es)⁴⁹ »

Le fait que la formule conjuratoire soit presque identique dans des régions aussi éloignées doit nous mettre la puce à l'oreille. En fait, ce « secret » est tiré, tel quel, de la version française de l'*Enchiridion Leonis papae* publié en 1579 chez Jean d'Ogerolles à Lyon dans la traduction de François de Taboet.

N^o 3 : *Pour guérir les entorses. « il suffi de déchausser son pied gauche »*

Il s'agit d'une lettre, non datée, écrite seulement au recto, et envoyée à « Monsieur Cliquet, fabricant à Bournainville (Eure) ». L'écriture, fine, est de la fin du XIX^e siècle.

Monsieur Cliquet

Pour guérir les entorses il suffi de déchausser son pied gauche et avec le même pied faire une + et dire à la première Anté, a la deuxième + Anté-té et a la troisième + super – anté-té

Et on se sert aussi bien du pouce de la main gauche, que de l'orteil du pied gauche.

47. LEFÈVRE, 1892, p. 246.

48. WESTPHALEN, 1980 [1934], p. 506.

49. DEBRIE, 1976, p. 9.

Lon doit faire les + Croix le plus possible sur le mal.
 Vous savez Monsieur que lentorse ou ecart sont bien proches
 Je vous salue
 T. Morieux

Une formule de ce genre figure déjà au XVII^e siècle dans le *Petit Albert* (1668) sous la rubrique « Pour guérir l'entorse au pied et autres maux » :

« Il faut entreprendre cette guérison le plus tôt possible, ne pas donner le temps à l'inflammation et l'entorse sera subitement guérie. Celui qui fait l'opération doit déchausser son pied gauche et s'en servir pour toucher trois fois le pied malade, en formant des signes de la Croix avec ce même pied gauche, en prononçant les paroles suivantes : à la première fois il dira : *Ante †* ; à la seconde fois : *Ante te †* ; à la troisième fois : *Super ante te †*. Le pied malade doit être touché au-dessus de l'entorse, et l'on s'en sert aussi bien pour guérir les chevaux que pour guérir les hommes⁵⁰. »

Cette formule et la description du rituel du *Petit Albert* se retrouvent quasiment à l'identique dans le livre de compte de Cyrille Poyet, tuilier à Dhuizon (Loir-et-Cher), à ceci près qu'il appelle l'inflammation *enflamme* (il ne faut pas « donner le temps à l'enflamme à tirer »)⁵¹.

C'est ce même rituel et cette même formule que l'on retrouve en Belgique, dans le carnet de Poncelet, *rémegeux* maréchal-ferrant de Hollogne-aux-Pierres. Le *ségneu* (« signeur ») déchausse son pied gauche et fait le signe de la croix avec ce pied sur le pied malade qui doit être touché trois fois au-dessus de l'entorse :

« Au premier attouchement, il dit : *Enté*,
 Au second : *entété*,
 Au troisième : *superentété*⁵². »

À côté du mot « *écart* » rapproché d'« entorse », chez les animaux de trait, le cheval notamment, il existe d'autres termes populaires désignant l'entorse de l'épaule accompagnée de boiterie : *entre-ouverture*, *effort d'épaule* ou encore *faux-écart*⁵³. L'entorse de l'animal peut être le résultat de violents efforts susceptibles d'*écarter* le membre de la poitrine⁵⁴.

Voici, tiré du livre de compte de Cyrille Poyet, un autre rituel conjuratoire et sa formule pour guérir les *écarts* de tous les bestiaux :

« *Tè enté †, té en merenté †, et remerenté †*
*Jésus christi consumatu est †*⁵⁵. »

50. Cité d'après SEIGNOLLE, 1998, p. 863-864.

51. HEUDE, 2011, p. 12.

52. HAROU, 1902, 413-414.

53. BRASSEUR, 2008, p. 553.

54. HEUDE, 2011, p. 21.

55. *Ibid.*, p. 20.

La formule est suivie de ces indications :

« Nota, vous ferez le signe de croix sur vous, vous direz un Pater, puis vous ferez la croix avec votre pied du côté qui [= où] est l'écart et du même pied vous prendrez du haut de la boulle [« boulet »] en descendant en bas. Vous le répèterez trois fois et à chaque fois vous direz un Pater. Ceci se fait à jeun à l'honneur du bon saint Eloi. »

N° 4 : « *Proche et Vatan...* »

Prière inscrite sur un bout de papier, écrit seulement au recto. L'écriture, au crayon, est sans doute du XIX^e siècle.

« Prendre de la salive avec le doigt du milieu de la main gauche et le mettre au milieu du siège, et dire Proche et vatan, dieu te maudit et faire le signe de la croix de la main droite, et dire 9 pater et 9 avémarias pendant 9 jours, et en diminuer un chaque jour. »

Le but de cette prière n'est pas précisé ici. Cela est certainement dû au fait qu'elle touche au sujet délicat, à tout point de vue, des... hémorroïdes. Le mot « *siège* » nous met sur la bonne voie, tandis que la méthode comparative permet de constater que « *Proche* » est en fait la déformation de « *Broche* » qui désigne les hémorroïdes. En Wallonie, dans la région de Verviers, ce mal est appelé *Broque*.

Si le recours aux marrons d'Inde est très connu et répandu⁵⁶, on connaît moins en revanche les formules et les rituels annexes pour traiter ces irritantes excroissances. Ils existent pourtant depuis fort longtemps. Une de ces formules anciennes est tirée des *Ceuvres magiques* d'Henri-Corneille Agrippa (Liège, 1547 ; elle figure aussi dans *Le Grimoire du pape Honorius*, Rome, 1670) :

« Broches, va-t-en, Dieu te maudit. Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. »

On dit ensuite neuf *Pater* et neuf *Ave* le premier jour. Le second jour, on n'en dit plus que huit, le troisième que sept, et ainsi de suite : c'est le procédé bien connu du *décomptage*.

On retrouve cette même formule dans un recueil manuscrit de remèdes. Au vu de ce qui précède, on doit invalider l'opinion de Roger Lecotté qui déclarait jadis que cette formule ne figurait pas dans les livrets de remèdes populaires. Seule la précision du remède normand concernant la manipulation précédant la formule apporte du nouveau par rapport à celui mentionné par Agrippa : il faut récolter un peu de salive sur le bout du médius de la main droite, puis l'appliquer sur les hémorroïdes et dire la formule en décomptant⁵⁷.

56. Il est attesté dans l'Eure, où l'on doit le couper puis le garder dans sa poche : Henri Lamiray, *Fiches sur le folklore de l'Eure*, vers 1945, Arch. dép. Eure, 3 F 396.

57. LECOTTÉ, 1953, p. 267.

Broches devient *branche* dans cette variante du pays de Metz (Moselle). On met un peu de salive au bout du médius de la main droite, puis en touchant les hémorroïdes, on dit :

« Branche, va-t-en, Dieu te maudit
N..., sois guéri
Au nom du Père † et du Fils †
Et du Saint-Esprit †⁵⁸. »

C'est encore cette même formule, légèrement déformée par l'usage, que l'on retrouve en Normandie, dans la banlieue de Rouen, dans la bouche d'un *toucher d'hémorroïdes*. Celui-ci après avoir humecté de salive son majeur, traçait une croix sur le mal en disant :

« Brrt, va-t-en, Dieu te maudit ! »

Puis, il récitait cinq *Pater* et cinq *Ave*. Ce traitement devait être répété trois fois par jour pendant neuf jours⁵⁹. Le rituel de guérison se poursuivait par une neuvaine de prières de *Pater* et *Ave* en décomptage à partir de neuf et ainsi de suite.

Une formule ancienne contre les hémorroïdes figure également dans le grimoire intitulé *l'Enchiridion du pape Léon*. On y trouve cette *Oraison contre les Hémorroïdes* qui passe ensuite, avec des variantes, dans la tradition orale populaire : « Il les faut repousser trois fois avec le doigt du milieu de la main droite, disant à chaque fois les paroles qui suivent :

Broka, Broket, que Dieu m'a fait ; je ne les ai plus de part [*sic*] Jesus, au nom du Père...etc. Ainsi soit-il⁶⁰ ! »

Pour Robert-Léon Wagner, qui cite cette formule, *brocket* pourrait être « une forme écrite du mot *broquette* qui signifiait petit clou, objet pointu, (d'où piquant) en rapport avec la douleur causée par la varice en question ; en ce cas, le terme *Broka* serait amené pour établir un parallélisme rythmique entre le premier membre de la phrase et le second : « *que Dieu m'a fait* »⁶¹. On voit par la formule d'Agrippa que *broket* est un diminutif de *broche* « hémorroïde ».

N° 5 : *Contre les brûlures*

Prière inscrite sur un bout de papier, écrit seulement au recto. L'écriture, fine, est du XIX^e siècle.

Remaide pour la brulur

58. WESTPHALEN, 1980 [1934], p. 337.

59. BOUTELLER, 1966, p. 280 ; BERTAUX *et al.*, 2001, p. 163.

60. Éd. de 1633, cité d'après WAGNER, 1939, p. 23.

61. *Ibid.*

Il faut dire cienq pater cinq ave maria et dire feut ou eau ou gresse nommé lobjet avecque qui lon sé brulé et lon dit pert toute la force et valeur et la chaleur comme gudas aper a trahai notre Siegneur et souffle trois fois de sur en disants ces paroles au non du pere et du fils et du saints esprits ansisoitil.

Il existe de nombreuses prières qui présentent des similarités avec celle-ci. Nous en avons nous-même publié récemment trois versions inédites du Pays d'Auge voisin⁶². Le syntagme « *chaleur comme gudas a trahai notre Siegneur* » s'apparente ce que l'on trouve dans une prière conjuratoire de Vendée. Le conjureur vendéen se montre gestuellement et verbalement particulièrement actif pour « retirer » la chaleur « colérique ». Par trois fois, du bout de l'index, il trace un cercle autour de la brûlure, puis la barre d'une croix, avant de déclarer :

« Feu, je te retire cette chaleur
Comme Judas s'est retiré
Du Jardin des Oliviers
Après avoir trahi Jésus-Christ⁶³. »

Au xvii^e siècle, le curé Thiers, dans son *Traité des superstitions*, mentionne une version de cette prière qu'il présente sous cette forme (peut-être abrégée) :

« Feu, perds ta chaleur,
Comme Judas perdit sa couleur
Quand il trahit Notre Seigneur &c⁶⁴. »

Cette même formule, augmentée d'un vers, était récitée en Normandie où les *guérisseux* la débitaient à voix basse tout en faisant des signes mystérieux au-dessus de l'endroit douloureux :

« Feu, perds ta chaleur
Comme Judas perdit sa couleur
Lorsqu'il trahit notre Seigneur
Au jardin des olives⁶⁵. »

Patrice Brasseur, qui fournit pour le centre du département de l'Eure une prière similaire (var. au v. 3 : *En trahissant...*), indique qu'on souffle ensuite trois fois sur la brûlure⁶⁶. En 1977, Françoise Loux fournit encore une variante pour la Seine-Maritime :

62. LAJOYE et MERCERON, 2018, p. 184-185.

63. VERGNES, 1979, p. 61.

64. THIERS, 1777, p. 409-410.

65. ROUSSEAU, 1913, p. 21.

66. BRASSEUR, 2008, p. 554 ; voir aussi les variantes données par MANEVRIER, 2008, p. 85, dont une localisée à Montpinçon (aujourd'hui fusionnée dans Saint-Pierre-en-Auge, Calvados).

« Feu, gros feu, / Perds de ta chaleur, / Comme Judas a perdu ses couleurs / Dans le jardin de Notre-Seigneur. » (Répéter trois fois en faisant la croix dessus)⁶⁷.

N° 6 : « *M poussé ennemie de dieu* » ; « *Et la tête tournée au soleil levant* »

Cette prière est écrite au verso d'une carte d'électeur adressée à Désiré Martin, de Saint-Aubin-le-Guichard, en 1880.

M poussé de ennemie de dieu vatant poussé ed ennemie de dieue et ne revient plus

Eyant le pouce gauche sur le mal et la tête tourné au soleil levant

cinq pater cinq avé a lhonneur des cinq plaies de notre seigneur gesuchrit pendant 9 jours à jeun

Le but de cette prière conjuratoire n'est pas mentionné. S'agit-il, comme l'affirme Michel Le Pesant, de *la pousse*⁶⁸, c'est-à-dire de l'emphysème du cheval (d'où un « cheval poussif » ? Mais on imagine mal que l'application d'un pouce posé sur le mal puisse être un remède (même magique). Est-ce pour le mal de tête ? Le mal, quel qu'il soit, est prié sans ménagement de déguerpir : « *vatant poussé* ». En tout cas, la mention du rite fait au soleil levant se retrouve parfois dans certaines conjurations. Dans les Côtes-d'Armor, contre les verrues, on jette des pois dans les puits, mais seulement après en avoir frotté les verrues. En outre, il faut le faire quand on est seul et en fermant les yeux. On peut aussi le faire dans une fontaine et au soleil levant. Quand les pois sont pourris, les verrues tombent⁶⁹. En Anjou, contre les maux de tête (et les maux de dents), au soleil levant, on va cueillir deux pousses nouvelles de buis, on arrache une carotte sauvage et on prend deux jeunes feuilles de figuier ; on met le tout à bouillir ; on jette la première eau, puis on boit la seconde en trois fois : « C'est un remède parfait »⁷⁰.

C'est le même principe d'évaporation que l'on retrouve dans cette prière du Nivernais contre le chancre, prière recueillie à Montigny-aux-Amognes par François Briffault (né en 1862). Le rituel conjuratoire commence par un signe de croix, puis on *bouffe* (« souffle ») sur la partie malade. C'est alors que l'on récite trois fois la prière suivante en faisant un signe de croix entre chaque répétition :

« Chancre scorbut, chancre enguerné,
Chancre mauvais chancre,
Chancre de tous les chancres,

67. LOUX, 1977, p. 55 (localisation autour des petites villes de G. et Y.).

68. LE PESANT, 1953, p. 332, qui lit *pousse* et non *poussé* dans le manuscrit.

69. SÉBILLOT, 1903, p. 26. La même pratique était connue à Ernée (Mayenne) : Edgar Leblanc, communication personnelle.

70. LAUNAY, 1891, p. 422.

Va-t-en dans l'air du temps
Comme la rosée au soleil levant⁷¹. »

Le rituel se termine en faisant le signe de croix avec le souffle.

D'autres maladies sont traitées au soleil couchant (cas de l'enflure, des brûlures) : on traite alors « froid contre feu ». On estime souvent que le soleil « chauffe le mal ». Il est donc beaucoup plus rare d'opérer au lever du soleil : on recommande d'uriner face au soleil levant pour se protéger contre la gravelle et les maux de reins. Dans quelques rituels, le guérisseur doit réciter la formule conjuratoire en fixant le soleil. Ces principes généraux sont souvent respectés, même si l'on observe parfois des pratiques qui sont en contradiction.

N° 7 : *Contre les tranchées des chevaux.* « Nommez le poil »

Prière inscrite sur une page arrachée d'un registre. L'écriture est du XIX^e siècle. La première partie est tracée au crayon. Une deuxième main a recopié ensuite le texte à l'encre et avec une écriture soignée, probablement celle du chanoine Porée.

Figure 3.

Texte de l'en-tête du document n° 7, après traitement de l'image

Presque effacée à l'œil nu, la formule de protection reste difficilement déchiffrable.

Cliché : Patrice Lajoie.



[En en-tête, sans alignement] : D P M L Y[?]

merde pour se qui lera barle[?] qui est n'est que [illisible]

Nommez le poil appartenant a, si tu as l'avives de quelques couleur quilles soient et tranchées rouges ou tranch^eons de trente six sortes d'autre maux en cas qil y soient dieu te gerisse et le bienheux saint eloi au nom du perre et du fis et du saint puis dire cinq fois pater cinq fois ave a genou

Pou ce⁷² du cheval

Ouvrir la bouche du cheval soufflez trois fois dedans prononcant les paroles si de sous

Sathan in tes dulame bonis vint diver nos Sathan

Nommez le poil du cheval si tu as les avives de quelques couleur quil les soient et tranches rouge ou tranchons ou trente six sorte d'autre maux en cas quil ly sont

71. MILLIEN et DELARUE, 1978, p. 166.

72. Faut-il comprendre ici *pousse ?

dieu te gerisse et le biennerieux saint Eloi au nom du perre et du fis et du saint
espi dire cinq pater et cinq ave agenoux.

Intes dulame bonis vint diver nos satham
ouvrir la bouche du cheval et soufflez trois fois dedans

Revenons sur la question des *avives* abordées avec la prière n° 2. On désignait ainsi jadis les coliques des chevaux (et des humains), dites aussi *tranchées* (et variantes). Celles-ci constituent un chapitre important de l'art vétérinaire populaire. Les anciens maréchaux-ferrants désignaient du nom de *vives*, *avisves* ou *avives* soit les glandes parotides, soit l'inflammation, le gonflement ou la suppuration de ces glandes situées à la partie supérieure et postérieure de la *ganache* (jonction de la tête et du cou), soit encore – et c'est ce qui nous retiendra ici – les coliques des chevaux qui étaient justement dues, selon eux, à un dysfonctionnement de ces glandes salivaires. Ils conseillaient donc en cas de coliques de *meurtrir* les parotides en les pinçant avec de grosses tenailles ou avec le manche d'un marteau (*tenailler* ou *battre les avives*) ou encore de les percer avec un fer chaud pour en faire sortir les *parties venteuses*. François Cardini, auteur d'un *Dictionnaire d'Hippiatrique et d'Équitation*, déclare que ces « remèdes absurdes et cruels » pouvaient aller jusqu'à entraîner la mort de la bête⁷³. Le *Mesnagier de Paris*, vaste traité d'économie domestique composé vers 1393 par un homme mûr à destination de sa jeune femme, offre aussi une formule conjuratoire à base de mots sibyllins pour ce mal : « Quant cheval a vives, il luy couvient de dire ces troiz mocts avec troiz patenostres » : « † *abgla* † *abgli* † *alphara* † *asy* † *pater noster*, etc.⁷⁴ ».

La prière n° 7 qui, comme on le verra ci-dessous, a connu un succès durable, provient en fait du *Grimoire du pape Honorius* (Rome, 1670). Elle débute par une apostrophe au cheval dont la couleur de la robe est précisée au cas par cas :

73. CARDINI, 1848 : 108. Certains anciens dictionnaires mettaient en rapport l'étymologie d'*avives* avec les « eaux vives » (*aquae vives*) : « *il a eu les avives pour avoir beu trop tost estant eschauffé.* » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, s.v. *Avives*). Il s'agit là d'une étymologie « populaire ». Littré, s.v. *Avives*, le fait dériver de l'espagnol *adivas*, *avivas*, de l'arabe *add-ziba*, *ad-diba*, sorte de mal de gorge chez le cheval (version en ligne). L'article le plus complet sur la question est l'entrée *di ba* (*ar[abe]*) *feifeln* du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg dont la plus ancienne attestation est l'ancien provençal *vivas*, f. pl. « *avives* » daté *ca* 1320 (*FEW*, XIX [*Orientalia*], col. 40b ; consulté en ligne). V. aussi l'entrée *Vives* f. pl. du *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français* (DEAF) qui donne d'autres références, notamment au *Medicina* ou *Mariscalcia equorum* de Giordano Ruffo de Calabria (Jordanus Ruffus) daté vers 1250 et traduit en français sous le nom de *Marechaucie des chevaux* (2^e moitié du XIII^e siècle) (consulté en ligne). Ruffo a une rubrique *De Vivulis* dans laquelle il décrit les glandes (*glandulae*) parotides du cheval et leur engorgement, puis il ajoute : « *quae viviulae vulgariter appellantur* » (cité d'après HARRISON, 2018, p. 31).

74. BRERETON et FERRIER, 1994, p. 470.

« Cheval [nommez le poil] appartenant à N..., si tu as les avives, de quelque couleur qu'elles soient, et tranchées rouges et tranchesons, ou de trente six sortes d'autres maux, en cas qu'ils y soient, Dieu te guérisse et le bienheureux saint Éloy. Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. »

On dit ensuite cinq *Pater* et cinq *Ave* à genoux (rare précision)⁷⁵.

Un carnet de remèdes du Blésois (Loir-et-Cher) livre une formule intéressante par la comparaison mystérieuse mise en jeu au dernier vers. Pour débiter, il faut savoir « nommer le poil ». Si le cheval est noir, il faut dire « *Bête noire* », puis :

« † Tranché rouge, tranché blanc,
Tu ronges la chair et tu sucés le sang.
Je prie en Dieu et au bienheureux Saint Eloy
*Quille lui fasse passe[r] (*sic* pour « qu'il »)
Comme au cheval d'Ebson⁷⁶. »

Il faut répéter trois fois les mêmes paroles. « Et si vous trouvez que ça [= la guérison] ne va pas assez vite, vous recommencerez jusqu'à trois fois la même parole. Et vous barrez la bête avec la main droite en forme de croix, commençant depuis le bout de la craigner [« crinière »] jusqu'au bout de la queue. »

Mais qui est donc ce mystérieux *cheval d'Ebson* guéri par saint Éloi ? Aucun cheval de ce nom n'est connu. Le vétérinaire Bernard Heude fournit une intéressante explication. Il le rapproche en effet du *sel d'Epsom* (sulfate de magnésie) « couramment utilisé comme laxatif et purgatif chez les poulains et les chevaux adultes. » En 1747, ce produit figure sous le nom de *sel de ebsomme* dans une liste de substances vendues par un certain Porcher-Rouchon, « marchand-forain droguiste, demeurant ordinairement en cette ville de Romorantin. » Dans ce cas, nous proposons de lire les deux derniers vers comme suit : « Qu'il lui fasse passer / Comme au cheval l'Ebson [le fait passer]. »

Nous n'avons pas trouvé d'équivalent pour « *Intes dulame bonis vint diver nos satham* ».

N° 8 : contre le mal de dents, usage du clou [de cheval] qui sert à ferrer les chevaux dit « caboche »

Prière inscrite sur une feuille volante, écrite seulement au recto. L'écriture à l'encre bleue est de la fin du XIX^e siècle.

Guérison du mal de dents
Pratique en usage au Noyer

75. ROLLAND, 1881, IV, 1, p. 195-196.

76. HEUDE, 2011, p. 13.

Prendre un clou de fer à cheval, vulgairement une caboche, et l'enfoncer dans le tronc d'un arbre en 3 coups de marteau.

Au premier on dit : enbornus !

Au 2^e ————— : et dognus !

Au 3^e ————— : et diminuet !

Et le mal de dents disparaît.

Le Noyer est le Noyer-en-Ouche (arrondissement de Bernay), à 28 km au sud-est de Bournainville. *Enbornus* est obscur, mais pourrait être une variante du *Bolus* de la conjuration suivante (**En bornus* / **En bolus*). *Bolus* existe en latin et désigne au départ un « coup de dé » ; il est aussi noté avec le sens de « coup de filet, capture »⁷⁷. Alors « coup de dé » ou « capture » ?

Certaines formules en pseudo-latin restent obscures. Elles peuvent toutefois peut-être partiellement s'éclairer par comparaison. Pour le « Grand Ouest » (sans localisation précise), Dominique Camus fournit une formule aussi mystérieuse que succincte. Après avoir effleuré la dent malade avec un clou neuf, le patient murmure :

« *Bolus Bolus Bolus*⁷⁸. »

Puis il plante ce clou dans une souche ou dans une planche jetée dans un endroit inaccessible, tout en récitant trois *Pater* et trois *Ave*. Il doit en outre prendre soin de regagner son domicile par un autre chemin.

À Boutigny (Seine-et-Marne), c'était un charron qui opérait. Sa technique consistait à toucher les dents avec un clou et à fixer le mal à la poutre de la maison⁷⁹. Henri Blanchet (1823-1907), un guérisseur surnommé *le Bon Dieu de Santranges* dans le Cher, opérait de même :

« Il fallait lui apporter un clou qu'ait pas servi ; même, des fois, pour les gros 'mals', une *caboche* à ferrer les chevaux. Il vous l'appliquait sur la dent gâtée en disant tout bas une prière exprès, et ... rrran ! d'un seul coup de marteau, il enfonçait la pointe dans... la poutre maîtresse de sa maison !... À sa mort, les boiseries de la salle étaient, dit-on, tout hérissées de plusieurs milliers de ces clous rouillés [...]»⁸⁰.

Prières de protection

N° 9 : « Pour évité de voir le garde dans la forêt »

Cette prière est inscrite sur un bout de papier, écrit seulement au recto. L'écriture, fine, est de la fin du XIX^e siècle. Il y est ajouté en annotation, sans doute de la main du chanoine Porée : « St-Aubin le Guichard (Remis par Mr Desperrois, 6 8^{bre} 87. provenant de St-Aubin-le-Guichard) ».

77. GAFFIOT, 1934, p. 223.

78. CAMUS, 2010, p. 79.

79. BELOT, 2015, p. 9.

80. BONCEUR, 1979, p. 172-173 ; FOUCHER, 1994, p. 19 ; GIL, 1896, p. 106, pour le Tarn.

« Pour évité de voir le garde dans la foret lon dit ses parole garde si tut viens à moi disparaît à mes zieux comme le corps de notte seigneur disparaît a lotel, lon dit trois sest parole lorsque lon met le premie pied dans le bois »

La « disparition du corps de Jésus à l'autel » fait allusion à la transsubstantiation de l'hostie christique en la substance du corps du Christ lors de la consécration de la messe, mais en « inversant » le processus. Cette conjuration devait être le fait des braconniers. La forêt en question semble bien être la vaste forêt de Beaumont-le-Roger située juste à l'est de Saint-Aubin-le-Guichard.

N° 10 : Pour tirer un bon numéro (conscription)

Cette prière est inscrite sur un bout de papier plié, écrit seulement sur une face. L'écriture, fine, est du XIX^e siècle.

Prière pour avoir un bon Numéro

Numéro bas Numéro du tort, je te conjure de la part du grand Dieu vivant de ne me pas faire tomber par apolitor diaboli au nom du père, du fils et du Saint Esprit : encre de Dieu encre du Diable encre de la vierge Sancti

Le membre de phrase « je te conjure de la part du grand Dieu vivant » se retrouve dans de nombreuses conjurations ayant des domaines d'application divers, mais surtout contre des affections conçues comme des « feux », des « rages » (fièvres, mal de dents, érésipèle, chancres, etc.), mais aussi contre les coliques (tranchées des humains et du bétail), les vers intestinaux, les mauvais esprits et démons, les voleurs, les loups, rats et souris, etc.

Mais on ne retrouve qu'une seule fois ce membre de phrase en rapport avec la conscription. Elle figure dans cette formule du Pays messin (Moselle) :

« Anté, anté, super anté ;

Que Dieu me fasse prendre un numéro du plus haut nombre. Qui me soit aussi salutaire que la première goutte de lait que la sainte Vierge a tétée à sa mère.

Numéro, je te conjure de la part du grand Dieu vivant que tu sois à mes garants, *Opolitus Diabolus*⁸¹. »

Il convient apparemment de rapprocher *apolitor diaboli* d'*Opolitus Diabolus*. Apolitus est un prénom (rare), déformation d'Hippolitus⁸². Mais on peut aussi songer au dieu païen Apollon ou à l'Apol(l)in des chansons de geste (not. *Chanson de Roland*), cité seul (v. 2580) ou en conjonction avec Mahum (Mahomet)⁸³ ou encore en triade avec Tervagan(t)⁸⁴. De

81. Westphalen, 1980 [1934], p. 116.

82. Cf. Apolitus ou Hippolitus de Braham (1187-1217), un seigneur du Yorkshire (Angleterre) (FARRER et CLAY, 2013, p. 248).

83. v. 8, 417.

84. v. 2696-97, 2711-12, etc.

toute façon, peu importait aux récitants l'origine et le sens d'*apolitor* et d'*Opolitus*. Il leur suffisait qu'associés à *diaboli* / *Diabolus*, ils aient une connotation négative et on remarquera que la prière n° 10 demande « *de ne me pas faire tomber par apolitor diaboli* » (nous soulignons). C'est donc le Diable qui peut « faire tomber » le « jeune de la classe » en lui faisant tirer un numéro bas, c'est-à-dire un mauvais numéro.

N° 11 : « *Pour tirèr au sort* »

Cette prière est inscrite sur un bout de papier, découpé dans une page de registre, écrit seulement au recto. L'écriture, fine et à l'encre bleue, est de la fin du XIX^e siècle.

Pour tirèr au sort

Dite Seigneur qui navez pas voulut que vottre robe soit dechiré et jetez au sort moi qui tire au jourduit. Ezentéz moi Seigneur 3 fois

On dire trois pater et trois avé maria

Mois qui tire au jourdui Seigneur trois fois
alor sans manger

Il s'agit là encore d'une prière pour échapper à la conscription. On retrouve une conjuration similaire en Pays messin. Avant de plonger la main dans le bocal contenant les numéros, certains conscrits prononçaient la conjuration suivante pour tirer un « billet blanc » :

« Seigneur qui n'avez point voulu que votre robe fût déchirée, mais qu'elle fût jetée au sort, faites-moi la grâce, à moi N... qui tire au sort aujourd'hui, que je sois exempt, Seigneur. Exemptez-moi, Seigneur⁸⁵ ! »

Ici, curieusement, c'est le Christ qui, refusant que sa tunique soit déchirée, réclame qu'elle soit tirée au sort (alors que selon *Jean* 19, 23-24, ce sont les soldats romains qui, s'étant refusés à la partager en la déchirant, réclament le tirage au sort)⁸⁶. On voit que les prières n°s 10 et 11 visent à échapper à la conscription. Or, depuis 1872⁸⁷, le tirage au sort ne permet plus d'être exempté ou remplacé, mais permet seulement de savoir si le service durera cinq années ou une année seulement. Ces prières sont donc automatiquement devenues inutiles à compter de cette date pour ce qui concerne l'exemption, ce qui n'a pas empêché qu'elles soient encore diffusées⁸⁸.

85. WESTPHALEN, 1980 [1934], p. 116.

86. Louis-François SAUVÉ a collecté une prière quasi similaire à Rupt-sur-Moselle vers la fin du XIX^e siècle (1886-1887, p. 110-111).

87. Loi du 27 juillet 1872 sur le Recrutement de l'armée, *Bulletin des Lois de la République française* n°101. Le tirage au sort ne sera aboli que le 21 mars 1905.

88. Sur le tirage au sort pour la conscription, voir BOZON, 1987, notamment p. 293-294.

N° 12 : « Prière pour la France et pour l'armée »

Cette prière est inscrite sur un bout de papier plié en quatre, écrit seulement au recto. L'écriture, fine, est de la fin du XIX^e siècle.

Prière pour la France et pour l'armée

Oh seigneur jesus chris nous avons recours vous, Dieu saint, Dieu grand, Dieu immortelle ayez pitié de nous et du genre humain purifié nous de nos péché et du de nos faiblesses par votre sang divin maintenant et toujours dans l'éternité ainsi soit-il

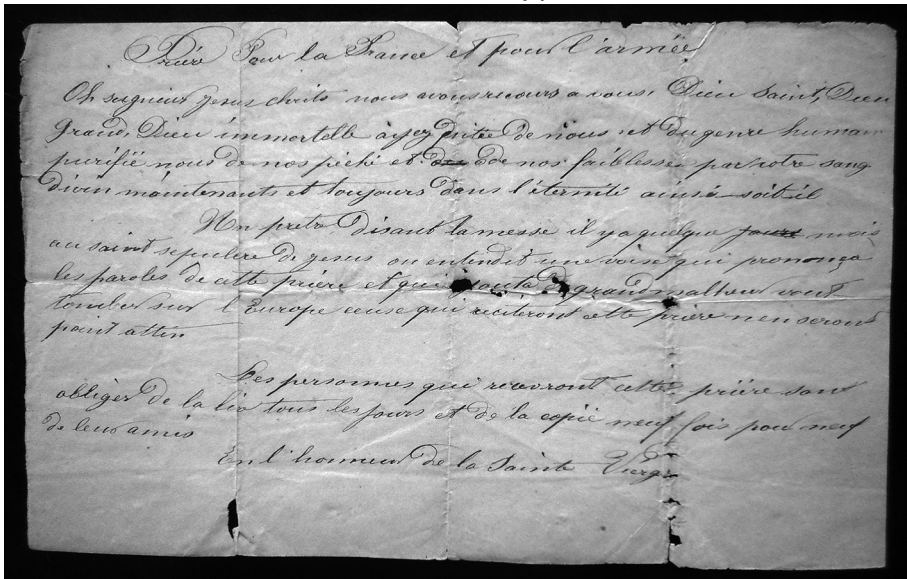
Un prêtre disant la messe il y a quelque jours mois au saint sepulcre de jesus on entendit une voix qui prononça les paroles de cette prière et qui ajouta de grand malheur vont tomber sur l'Europe ceux qui reciteront cette prière n'en seront point attin.

Les personnes qui recevront cette prière sont obliges de la lir tous les jours et de la copié neuf fois pour neuf de leurs amis

En l'honneur de la Sainte Vierge

Figure 3.
Prière pour la France et pour l'armée

Cliché : Patrice Lajoie



Nous n'avons pas trouvé d'équivalent ailleurs.

N° 13 : Lettre écrite en or trouvée dans la basilique de Rome

Cette prière est inscrite sur une feuille volante, écrite recto-verso. L'écriture est du XIX^e siècle.

[r°] Priere jesus marie josephe

Dieu soit loué a jamais aux tres saint sacrement de l'autel assitez aux office

divins sanctifiez les dimanches fait tout les bonnes œuvres que votres etat vous permet et vous serez benie de moi, jai travaille six jour et je me suis repose le septieme. Expliquez ces choses a vos enfants et a vos domestiques et vous empcherez vous jeunerez cinq vendredis, et vous direz cinq pater et cinq avée maria, en lhonneur de la mort que j'ai souffert pour votre salut je vous previent quel jaura des signes dans les etoiles, des trablements de teres, et d'autres fleaux, ayez pour cette lettre la plus grand veneration, donnez la a ceux qui vous la demanderons, mon bras sappesentira sur ceux qui raillerait cette lettre ou ceux qui la garderont, sant la publier serons confondus devans moi, ceux qui la demanderont a copiere seront benie de moi, eussent ils commis autants de feautes quil a detoiles aux firmioment ils en trouveront grace moyennant un cincere repentir de leurs feautes ils seront preserves de mots qui doivent ariver

a dieu seul

[v^o] Cette lettre a été trouver écrite en or dans la Bassilique de Rome par un enfant sourd et muet

Par cette lettre soyez parfait

Nous n'avons pas trouvé d'équivalent.

N° 14 : « *Oraison trouvée dans le temple de dieu* », « *dans le St Selpulcre de Jerusalem* »

Ces prières sont inscrites sur plusieurs feuilles volantes pliées formant un pseudo-cahier, écrites chacune sur deux faces seulement. L'écriture, fine, est de la fin du XIX^e siècle. Certaines parties sont une copie des oraisons du n° 15.

Oraison

qui a été trouvée dans le temple de dieu, écrite de sa propre main avec la figure de la Ste Croix qui fut expliquée par un enfant orphelin âgé d'un an qui ne parlait pas encore. Les termes.

Je vous ai donné six jours pour travailler et le septième pour vous reposer et pour assister au service divin soulager les affligés, visiter les pauvres dans leurs necessités si vous suivez cette lettre vos biens vos maisons seront remplies de bénédictions, au contraire si vous ne suivez pas cette lettre, la malédiction vous surviendra sur vous et sur vos enfants, et ce qui vous appartient. Vous aurez la peste, la famine et toutes sortes d'afflictions. Pour marquer cette véritable devotion il faut jeûner cinq vendredis dans l'année. Dire cinq pater et cinq avé en mémoire de ce que j'ai souffert sur la croix pour votre salut vous porterez cette oraison en mon honneur et en grande dévotion en donnant la copie à ceux qui la voudront, et ceux qui auront douté de la presente qui est dictée de ma propre bouche écrite de ma main qui la tiendront aussi dans leurs maisons sans la publier à personne seront oubliés de moi le Jour du Jugement, au lieu que s'il l'a publiée, ils seront de moi, s'ils avaient autant de péchés comme il y a d'étoiles au firmament, ils leur seront pardonnés. Heureux ceux qui le porteront sur eux, la [...]

Cette oraison a été trouvé dans le St Selpulcre de Jerusalem, par un prêtre après avoir dit sa messe, enveloppé dans un linge, chose étonnante et merveilleuse il fut

grandement étonné quand il sut bien l'explication quiconque l'aura sur soi ne craindra aucun mal, ne sera point condamné injustement, et ne mourra pas sans confession, ni par le feu ni en bataille, il ne servira pas de faux témoins, si une personne était possédée des démons mettez la sur elle avec une grande dévotion, elle sera délivrée, de même celui qui la portera dévotement sera assuré de voir trois jours avant sa mort notre dame de bon secours Dieu nous en fasse la grâce Je suis Marie Joseph apuis celeste fontaine des affligée consolation des pêcheurs lumière des âmes fontaines de miséricorde bonheur des apôtres Paradis des mortels aidez moi à l'heure que mon âme sortira de mon corps afin que je puisse jouir un jour de la vie éternelle.

Amen.

Prière

Vierge mère de dieu, femme bénite et louable entre toutes les créatures priez pour votre cher fils pour moi à l'heure de ma mort, et quand mon âme sortira de mon corps obtenez moi le pardon de mes pêchées s'il vous plaît vierge S^{te} Raine des Anges miroir des Bienheureux aidez-moi pour aller dans le ciel

Amen

Du point de vue générique, cette oraison peut se rattacher à la série des « Lettres tombées du Ciel » (cf. aussi *infra* n° 15, la « Prière du Saint-Sépulcre de Jésus-Christ » contre la « male mort »). On peut rapprocher de l'oraison normande cette prière de la Sainte-Croix reprise d'un cahier écrit à usage personnel par un garde-chasse décédé à Sancergues (Cher) vers 1931⁸⁹. Comme l'indique un préambule, il s'agit d'une de ces prières prétendument trouvées dans des circonstances miraculeuses, en l'occurrence « sous le sépulcre de Notre Seigneur Jésus-Christ » en 1505 et envoyée par le pape à l'empereur Charles IV⁹⁰ quand il partit combattre ses ennemis :

« Dieu tout-puissant qui avez souffert sur l'arbre de la Croix en particulier pour mes péchés, soyez avec moi, soyez mon espérance. Versez sur moi tous vos biens. Repoussez loin de moi toutes armes tranchantes.

Délivrez-moi de tout mal ; délivrez-moi de toutes atteintes de mort. Que parvienne au chemin du soldat. Préservez-moi des accidents corporels. Je vous adore, je vous aime, soyez mon refuge à l'heure de ma mort. Jésus de Nazareth, ayez pitié de moi. Faites que l'Esprit malin et invisible fuit [*sic*] loin de moi dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

« Oraison de piété » certes, mais aussi et surtout oraison à buts intéressés : repousser les armes tranchantes, repousser la mort, etc. On y demande d'être mené au « chemin du soldat ». Marcelle Bouteiller fournit une explication à cette expression en comparant cette formule avec une version

89. BOUTEILLER, 1953, p. 302.

90. Par la prétendue date de découverte, on voit qu'il y a confusion avec Charles Quint (1500-1558), Charles IV d'Allemagne étant mort en 1378. Une version des Vosges saônoises affirme que le pape la donna à Louis XII, quand il se lança dans la guerre d'Italie, puis qu'elle fut envoyée au Mont-Saint-Michel (DEMARD, 1981, p. 420).

flamande de la Sainte Croix⁹¹ : il s'agit là d'une déformation de « *chemin du salut* ». Et de noter que le prétendu contexte guerrier a certainement orienté le lapsus.

Le préambule indique que quiconque lira journallement, entendra cette prière ou la portera sur soi ne mourra pas de mort subite, sera épargné par le feu et l'eau, ainsi que par le venin. Il ne tombera pas non plus dans les mains ennemies. Les femmes « grosses d'enfant » seront promptement délivrées, si elles lisent ou se font lire la prière ; quand l'enfant sera né, en plaçant la prière sur son côté droit, il sera délivré de toutes sortes d'affections. Introduite dans une maison, la prière la préservera de la foudre. Enfin, celui qui lira cette prière sera prévenu trois jours avant sa mort.

On voit donc l'extraordinaire polyvalence attribuée à cette oraison qui dépasse largement le sujet des armes. La version flamande précisait que l'enfant sur lequel on posait la prière (sur son côté droit) était protégé de pas moins de 82 malheurs ; qu'un homme tombé dans la rue du « mal Saint-Jean » (« épilepsie ») ou du « mal Saint-Cornil » (« convulsions ») sur qui on aura posé la prière sur le même côté se relèvera et se réveillera tout joyeux le lendemain ; qu'un conscrit l'ayant récité pendant huit jours (exceptionnellement un nombre pair) et la portant en ligature au bras ne tirera jamais de mauvais numéro, lors d'un tirage au sort⁹².

Le carnet d'une certaine Joséphine Roch, de Laneuville-lès-Lorquin en Moselle (daté d'avril 1902) contient des prières non liturgiques, mais d'origine non populaire. On y rencontre entre autres une « oraison précieuse pour préserver des nuées trouvée sur le sépulchre de Notre-Dame en la vallée de Josaphat », une « lettre miraculeuse trouvée en un lieu nommé Arrois, écrite en lettre d'or par la main de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ », « La clef du Paradis et le chemin du Ciel »⁹³. Charles Joisten a pour sa part reproduit une prière collectée en 1967 à Brunissard, un hameau protestant d'Arvieux (Hautes-Alpes), qui ressemble à la lettre d'Arrois et qui figure aussi dans *Le Médecin des Pauvres*, célèbre livret de colportage du XIX^e siècle⁹⁴.

N° 15 : « oraison trouvée dans le Saint Sepulchre »

Prières inscrites dans un cahier artisanal, dont le premier feuillet est écrit au verso d'un document plus ancien. Les autres feuillets sont faits d'un

91. CORNELISSEN, 1893.

92. DEBACKER, 1908, p. 173-174, avec quelques modifications dans les protections.

93. L'HÔTE, 1984, p. 300-305.

94. JOISTEN, 1978, I, p. 131-132.

papier qui semble dater du XVIII^e ou du tout début du XIX^e siècle. L'écriture et l'orthographe des pages intérieures semblent pouvoir dater aussi de cette époque. L'écriture du premier feuillet est bien plus récente : le texte est cependant incomplet et l'extrémité droite des lignes y est manquante.

[f^o1 r^o] Martin Désiré [...]

Il ne faut pas ajouter foi à certaines choses ; il faut connaître exactement le temps qu' [...] jour de l'année ni aux prétendus prophète[...] eux contiennent ; car tous les évènements[...] la main de la Providence, et elle n'a j[...] homme si ce n'est aux prophètes, de dev[...] sa volonté. Il y a aussi de l'ignorance [...]

[f^o2 r^o] au salut de mon ame et l'honneur de dieu

je suis Christ, fils de dieu vivant aidez moi Sauveur du monde, benissez moi je vous pris Sauvez moi, vierge precieuse, benissez moi je vous preie priez votre cher fils bien aimé pour moy, l'heur que mon ame sortira de mon corps, priez votre cher fils mon Sauveur qu'il daigne me pardonner ainsi sout-il.

Cette oraison a été trouvée dans le Saint Sepulcre, quiconque la portera sur soi ne mourra point de mort subite ne tombera point entre les mains de ses ennemis et ne sera point attaqué des bêtes venimeuses, ne mourra de la peste ni par le feu, ou cette oraison sera il n'y aura aucun mal.

Vierge, mere de mon dieu, femme benite et louable, à l'heure de ma mort, et quand mon âme sortira de mon corps, obtenez moy le pardon de mes pb peches s'il vous plait, vierge sainte reine des anges miroir du bienheureux aidez moy pour aller dans le ciel amen.

Cette oraison a été trouvée dans le Saint Sepulcre de jerusalem, par un prêtre après avoir dit sa messe, enveloppé dans un linge chose etonnante et a mon [...] [f^o2 v^o] il fut grandement étonné quand il fut grandement etonne, quand il fut bien leplier bien lexplication bien quiconque l'aura sur soi crandera aucun mal ne sera point condamné injustement et ne mourra pas sans confession par le feu ni en bataille il ne servira pas de faux temoin si une personne etait possédée des demons, mettez la sur ell avec une grande dévotion, incontinent elle sera delivrée de même celui qui la portera devotement sera assuré voir trois heures avant sa mort notre-dame du bon-secours dieu nous en fasse la grâce je suis marie joseph, appuis céleste fontaine des affligés consolation des pecheurs, lumière des âmes fontaine de misericorde, bonheur des apotres, paradis des mortels aidez moy à l'heure que mon âme sortira de mon corps, afin que je puisse jouir un jour de la vie eternelle amen.

Oraison qui a été trouvée dans le temps de dieu ecrite de sa propre main, avec la figure de la sainte-Croix qui fut expliquée par un orphelin âgé d'un an, qui ne parlait pas encore les termes que je vous ai donné six jours pour travailler et le septieme pour vous reposer et pour assister au service divin, soulager les affligé, visiter les [f^o3 r^o] pauvres dans leurs necessites si vous suivez cette lettre vos biens, vos maisons seront remplis de benedictions, au contraire si vous ne suivez pas cette lettre, la malediction vous surviendra sur vous et sur vos enfans et ce qui vous appartient, vous aurez la peste, la famine et toutes sortes d'afflictions. pour marquer cette veritable devotion il faut jeûner cinq vendredis dans lannée dire cinq pater et cinq ave en memoire de ce que j'ai souffert sur la croix pour votre salut. vous porterez cette oraison en mon honneur et en grande devotion en donnant la copie à tous ceux qui auront de la présente qui est dictée de ma propre bouche, ecrite de ma main qui la tiendront aussi dans leurs maisons sans la publier a personne

seront oubliés de moy le jour du jugement au lieu que s'il la publie, ils seront benis de moy ; s'ils avaient autant de pechés comme il y a d'étoiles au firmament, etant marri d'avoir offensé dieu ils leur seront pardonnés ; heureux ceux qui la porteront sur eux, la garderont dans leurs maisons, le malin esprit, ni le feu, ni la foudre ni la tempête ne les toucheront point lorsque qu'une femme en travail d'enfant souffrira beaucoup, mettez la sur elle [f^o3 v^o] avec grande devotion, vous verrez l'effort puissant qu'elle produira. je dis qu'elle sera que personne, ne doutant sil ne voulait pas être maudit et indigne de ma grâce, ceux qui la croiront, auront rien quil puisse leur appartenir, ayant grande et vive foi, ils seront sûr de mes bontés et benédiction. dieu vous en fasse la Sainte grâce Amen

Contre la « male mort », c'est-à-dire la mort subite, violente et sans confession, certains récitaient ou portaient sur eux cette « Prière du Saint-Sépulchre de Jésus-Christ », une oraison appartenant au genre des « Lettres tombées du Ciel » :

« Cette oraison a été trouvée dans le saint sépulchre de Jésus-Christ, et quiconque la portera sur soi ne mourra point de mort subite, ne tombera point entre les mains des ennemis, ne sera point attaqué des bêtes venimeuses, ne mourra point de la peste, ni par le feu, ni en bataille ; où cette lettre sera n'y habitera aucun mal. »

« Seigneur, Jésus-Christ, fils de Dieu vivant, aidez-moi ; Sauveur du monde, ayez pitié de moi ; Vierge précieuse, bénissez-moi, je vous prie ; Sainte Vierge, Reine des Anges, miroir des bienheureux, aidez-moi à l'heure de [sic] mon âme sortira de mon corps ; priez, mon cher Fils, mon Sauveur, qu'il daigne pardonner mes péchés. Amen⁹⁵. »

Le piquant en l'occurrence est que cette prière fut trouvée sur un certain Daurel ou Daré, le chef des brigands d'Aups (Var) qui sévirent en brumaire an IX, dévalisant et tuant à la ronde !

Autres prières

N° 16 : « *Le Vendredi saint j. christ lavit ses mains...* »

Cette prière est inscrite sur un bout de papier, écrit seulement au recto. L'inscription, sur quatre lignes, est faite avec une encre très effacée : la lecture en est difficile. L'écriture est de la fin du XVIII^e ou du XIX^e siècle.

Le Vendredi saint j. christ lavit ses mains. La Première goutte d'eau qui tombit la mouche la ramassit. Ensuite on jette trois petits cailloux dans l'essint en disant au nom de j. ch. je te commande de rester ici.

Le but de cette prière n'est pas mentionné. Les mots « mouche » et « essint » montrent qu'il s'agit d'une prière pour arrêter un essaim d'abeilles (ici appelées « mouches » [à miel])⁹⁶. Le jet de trois petits cailloux dans l'essaim

95. POUPÉ, 1909, p. XVI.

96. Sur les techniques et sur les formulettes populaires pour arrêter les essaims d'abeilles, voir MERCERON, 2014, p. 4-21.

« Notre Seigneur ayant une fontaine, il s'en va souper ; il prit trois gouttes, il en fit trois mouches, et il leur dit trois fois : À bas, voilà tout¹⁰⁰ ! »

Le même auteur déclare, toujours pour s'en moquer, que le paysan qui veut au contraire attirer des abeilles dans ses ruches (« enrucher ») doit prononcer cette prière :

« Jésus est entré au jardin des olives ; dans le milieu du jardin, il y a un bassin ; dans le bassin il y a de l'eau ; Jésus lava ses mains ; des gouttes il engendra des mouches [à miel] pour ramasser de la cire pour célébrer le saint sacrifice de la messe. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il¹⁰¹. »

À noter que dans la formule collectée par Porée, l'abeille ne naît pas de l'eau sacrée, mais s'en abreuve.

On a relevé en Normandie une autre version plus dégradée de ce mythe d'origine des « mouches à miel ». Jésus se lave les mains, mais cela n'a aucune incidence directe sur la création ou la vie des abeilles :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Un jour, Notre Seigneur était dans le jardin des Oliviers, lavait ses mains ; il dit : « Allons, abeilles, rassemblez-vous pour aller chercher le miel et la cire qui seront utilisés pour le Saint Sacrifice de la Messe. Je vous conjure, Abeilles, Mouches, de ne pas passer outre, au nom du Seigneur, au nom du Seigneur. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit¹⁰². »

On précise qu'il ne faut pas ajouter « *Ainsi soit-il!* », car cela détruirait l'effet produit. Mais pour que la formule fonctionne, il faut être croyant, se placer devant l'essaim qui est sur le point de partir et réciter la conjuration d'un seul trait et à voix haute. Les abeilles se posent alors sur l'arbre et on peut se les approprier.

N° 17 : « *cuilyr du caigle [« seigle »] la vielle de saint jan* »

Cette prière est inscrite sur une feuille volante, écrite seulement au recto. L'écriture, fine, est du XIX^e siècle.

« De la maniere de cuilyr du caigle la vielle de saint jan vous connaitres que le caigle ce quet durant que midi sonne. mon saint gaen je me rens a vous pour que vous me donnés la puissance et vottle pouvoirre en cel fin que je puisse me cervire de ce caigle que je coeuy a a vottle intantion et vous mettés lui vottle sainté bénédiction : venus inpernitus sainte adora criminirré gratia virga tua sal bora cruminitaintas sal bontas arcusientmir fer dumiter cruminarum a la fain de vottle pouvoir jé vous rens mes hommage pour vous remercier du pouvoir que vous mavey donné. »

100. Anonyme, 1846, II, p. 14, non localisé. Le protestant anonyme ne se prive pas du plaisir d'ajouter : « Ceux qui m'ont communiqué ces formules ont été tout ébahis de voir dans la Bible mentionner du miel avant la venue de Jésus-Christ. » (*ibid.*, p. 14, n. 1).

101. *Ibid.*, p. 13-14.

102. MARCHENAY, 1984, p. 155-156.

L'objet de la prière et du rituel pour cueillir du seigle la veille de la Saint-Jean n'est pas précisé de manière explicite. Il est seulement dit que ce rituel donne « puissance » et « pouvoir » dans l'usage du seigle récolté dans ces conditions. Cependant pour Combon dans l'Eure, Henri Lamiray avait justement noté en 1939 : « La veille de la saint Jean, 23 juin, pendant que l'angelus de midi sonne à l'église de la paroisse de Combon on coupe une poignée de seigle dont on fait un lien. Il sera mis précieusement de côté. En cas de maladie d'un cheval, d'une vache, particulièrement pour les tranchées, on le met sur le dos de l'animal »¹⁰³. On rencontre cet usage du seigle contre la diarrhée au moins dès le Moyen Âge. Ainsi, pour le flux de ventre, un manuscrit provençal du XIII^e siècle conseille de faire un *enplaustre* (« emplâtre ») avec de la farine de seigle et du blanc d'œuf, d'y ajouter du suc de l'*erba sana* (« sainfoin », *Onobrychis* Mill.) et d'appliquer le tout sur l'*emborigol* (« nombril ») de l'animal¹⁰⁴. C'est encore cet usage du seigle qui est relevé en plein XX^e siècle par le vétérinaire ethnologue breton Christophe Auray : il a compilé une longue liste de végétaux chargés de combattre la diarrhée parmi lesquels figurent les graines de seigle¹⁰⁵.

Le seigle sert à d'autres remèdes populaires. Dans une conjuration des Vosges, le conjureur laisse tomber dans de l'eau bénite trois gouttes de cire fondue provenant de cierges bénits le jour de la Purification de la Vierge (Chandeleur, le 2 février). L'opérateur fait ensuite le signe de la croix et lave le *gihhe* (« érysipèle »)¹⁰⁶ avec l'eau ainsi sanctifiée en disant :

« *Gihhe*, de quelque façon que tu soies et que tu puisses être, je te conjure et te commande, au nom du grand Dieu vivant et des trois personnes de la Sainte-Trinité, de sortir de...¹⁰⁷ et de t'en aller au plus profond de la mer¹⁰⁸. »

Pendant qu'il répète cette conjuration trois fois, l'opérateur applique sur la partie du corps envahie par l'érysipèle un cataplasme de farine de

103. Henri Lamiray, Fiches sur le folklore de l'Eure, vers 1945, Arch. dép. Eure, 3 F 396.

104. BRUNEL, 1962, p. 157 et 159. Le lien entre nombril et colique est déjà présent dans un charme latin du IX^e siècle : « Écris ceci sur ce que tu veux et attache-le sur le nombril de l'homme ou du bétail : *Lolismus, lolistus* » (LECOUTEUX, 2016, p. 63, citant ÖNNERFORS, 1985, n° 26).

105. AURAY, 2014, p. 16-17 et 101.

106. À Saint-Amé dans les Vosges, le *gihhe* est défini comme la teigne ou l'érysipèle (ADAM, 1881, p. 255). À Vagney (Vosges), c'est une « érysipèle légère à la face, qui en rend la peau rouge et luisante » (HAILLANT, 1905, p. 5). En Alsace, le *gihhe* est défini comme une maladie de la peau, et notamment un « feu » sur le visage : « *Notte derré effant é le gihhe* » (« Notre dernier enfant a le feu au visage ») (TOUSSAINT, 1886, p. 162).

107. Indiquer ici le siège du mal, ainsi que les nom et prénom du malade.

108. SAUVÉ, 1889, p. 32-33.

seigle et clôt l'opération par un nouveau signe de croix. Quelques heures plus tard, il commence une neuvaine de prières à saint Thiébaud (fêté le 1^{er} juillet, à cinq mois d'écart avec le 2 février), et prend soin, à partir du lendemain, de retrancher chaque jour un *Pater* et un *Ave* des prières qu'il dit à cette intention. On voit donc que cette conjuration demande une assez grande préparation de la part de l'opérateur, ainsi qu'une grande disponibilité après le rituel. Elle fait converger un grand nombre de moyens « religieux », magiques et thérapeutiques : cierges bénits, prières et signes chrétiens, mentions de Dieu et de la Trinité, neuvaine à un saint, procédé de la rétrogradation ou décomptage (*Pater*, *Ave*), lavage et cataplasme.

Dans la Mayenne, vers la fin du XIX^e siècle, par analogie de forme (« médecine des signatures »), on frottait les verrues avec des nœuds de paille de seigle encore verte, puis on en jetait les débris dans un puits. À mesure qu'ils pourrissaient, les verrues disparaissaient¹⁰⁹. L'usage de ces nœuds de céréale fait penser au texte de Varron (I^{er} siècle avant J.-C.) évoquant un certain dieu romain *Nodinus* (cité par saint Augustin et Arnobe sous la forme *Nodotus*) vénéré uniquement dans les campagnes et qui présidait au moment précis où les grains de blé se formaient dans l'épi et où les petits nœuds (*nodi*) de la tige se formaient. C'est encore la présence d'un nœud qui est soulignée dans un remède des Côtes-d'Armor : tout en récitant une oraison, on frotte les verrues avec un brin de seigle coupé au-dessus du nœud¹¹⁰. Dans les Pyrénées, depuis au moins le XVI^e siècle¹¹¹, les accoucheuses se servaient d'extraits d'ergot de seigle (*Claviceps purpurea* Tul.) pour faciliter le travail des parturientes¹¹². Ce champignon parasite responsable de l'ergotisme ou *mal des Ardents* contient de l'acide lysergique qui excite les contractions des muscles internes, mais il s'agit là d'une pratique dangereuse.

*

Sur un ensemble de dix-neuf documents de nature parfois très différente figurant dans la collection du chanoine Porée, on peut relever que si certaines des incantations sont déjà bien connues, d'autres sont totalement inédites en tant que telles. Six des huit prières de guérison sont plus ou moins démarquées

109. SAINTYVES, 1913, p. 20-21.

110. SÉBILLOT, 1903, p. 26

111. « Son usage par les sages-femmes pour accélérer la délivrance semble très ancien, même s'il n'est mentionné dans un recueil de plantes médicinales qu'en 1582 par le docteur allemand Adam Lonitzer. » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Ergot_du_seigle ; consulté le 02-08-2020).

112. MARLIAVE, 2006, p. 279.

de grimoires magiques connus de la fin du XVI^e siècle et surtout du XVII^e siècle : *Œuvres magiques* de H.-C. Agrippa (1547) (texte n° 4) ; *Enchiridion du pape Léon* (1579) (n° 2) ; *Petit Albert* (1668) (n°s 1 et 3) ; *Grimoire du pape Honorius* (1670) (n°s 4 et 7) ; Thiers, *Traité des superstitions* (1697) (n° 5). En revanche, les prières de protection sont beaucoup moins répandues que les oraisons guérisseuses. Parmi les trois figurant dans la collection Porée, la plus curieuse et la plus originale est celle qui permet d'échapper au garde-chasse. Les deux prières pour échapper à la conscription (auxquelles on peut joindre la prière hapax « pour la France et pour l'armée »), sans être d'un type tout à fait inédit, sont tout de même plutôt rares et ont dû être « retravaillées » à partir de modèles qui nous échappent en grande partie. Le fait qu'une expression très insolite du texte normand n° 10 (*apolitor diaboli*) ait pour plus proche équivalent celle du Pays messin (*Opolitus Diabolus*) incline à supputer l'existence de canaux de circulation géographique par des voies orales ou /et écrites entre jeunes promis à une longue conscription. Pour ce qui est des oraisons et lettres miraculeusement trouvées, elles sont certes connues par ailleurs, mais celles de la collection Porée présentent la particularité d'être composées de bribes de phrases plus ou moins mises bout à bout et passant sans crier gare d'un thème à l'autre (dévotions, assistance à la messe, jeûne ; bénédiction, menaces, fléaux, prophéties du Christ, repentir ; énumération des titres de la Vierge ; litanie des protections promises, etc.). Quant aux prières n°s 16 et 17, plutôt originales, elles introduisent des rituels liés à l'économie rurale (capture d'essaims ; récolte de seigle) qui viennent s'adjoindre aux soins des vaches et des chevaux (n°s 1, 2, 6, 7).

Parmi les procédés rhétoriques mis en œuvre par les textes de la collection Porée, on peut relever : les apostrophes et injonctions à l'impératif (au feu, à l'eau, n° 5 ; au cheval, n° 7 ; au numéro, n° 10), parfois accompagnées d'un congédiement (« vatant poussé... ne revient plus », n° 6 ; « garde disparaît à mes zieux », n° 9) ; les actions décisives des puissances sacrées (« Jésus commande », n° 1 ; « Dieu te maudit », n° 4) ; les prières et souhaits vigoureux (« Dieu le / te guérisse », n°s 2 et 7 ; « Ezentéz moi Seigneur », n° 11 ; « Dieu immortelle ayez pitié de nous », n° 12 ; Marie « aidez moi », n° 14 ; Marie « obtenez moi le pardon, n° 15) ; les prises de parole directes de Jésus établissant par le « Je » un contact direct avec l'auditeur ou le lecteur (n°s 13, 14, 15) ; le latin macaronique à valeur d'efficacité magique (n°s 2, 7, 8, 17) ; le procédé de l'*historiola* (épisode de la lance de Longin, n° 1 ; épisode de la trahison de Judas, n° 5 ; épisode de la tunique sans couture du Christ, n° 11 ; pseudo-*historiola* de Jésus se lavant les mains, n° 16) ou tiré du rituel de la messe (n° 9) ; le récit de l'« invention » miraculeuse d'une lettre ou d'une

oration dans un lieu sacré (nos 13, 14, 15). Tous ces procédés rhétoriques convergents sont mis au service d'une stratégie de persuasion concertée.

Tout compte fait, la petite collecte du chanoine Porée se présente comme un ensemble à la fois banal et pourvu d'une certaine originalité. À ce titre, elle peut contribuer à une étude plus large des prières de guérison et de protection, un domaine encore largement en friche pour la France.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Lucien, *Les Patois lorrains*, Nancy, Grosjean-Maupin, 1881.
- Anonyme, *Papisme ou recueil d'anecdotes et de traits relatifs à l'Église romaine*, Paris, Librairie de L.-R. Delay, 1846, t. II.
- AURAY, Christophe, *Remèdes traditionnels de paysans. Enquête sur l'usage des plantes médicinales en milieu rural*, Rennes, Ouest-France, 2014.
- BEAUVAIS, Armand, « Livres de colportage. I. *Le Médecin des Pauvres* », *La Tradition*, 5, mai 1888, p. 203-208.
- BELOT, Jean-Marc, « Atlas de mythologie de la France. Inventaire et cartes du département de Seine-et-Marne (77) », *Mythologie française*, 261, déc. 2015, p. 1-64.
- BERTAUX, Jean-Jacques, *et al.*, *Normandie. Encyclopédie Bonneton*, Paris, Christine Bonneton, 2001.
- BETZ, Hans Dieter, *The Greek Magical Papyri in Translation including the Demotic Spells*, Chicago, University of Chicago Press, 1996, 2nd ed., with an updated bibliography.
- BONCŒUR, Jean-Louis, *Le Village aux sortilèges. Chroniques singulières sur la magie rustique dans les pays du « Cœur de France »*, Paris, Fayard, 1979.
- BONNENFANT, G. (chanoine), « Monsieur le Chanoine A. Porée, membre correspondant de l'Institut, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, année 1939-1940, t. XLVII, p. 17-62.
- BOUTEILLER, Marcelle, « Oraisons populaires et conjurations », *Arts et Traditions populaires*, I, 4, oct-déc. 1953, p. 290-306 ;
—, *Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1966.
- BOZÓKY, Edina, *Charmes et prières apotropaiques*, Turnhout, Brepols, 2004.
- BOZON, Michel, « Apprivoiser le hasard. La conscription au XIX^e siècle », *Ethnologie française*, XVII, 2-3, 1987, p. 291-301.
- BRASSEUR, Patrice, « Saints et toucheurs dans la médecine populaire normande », in TAMINE, Michel (dir.), *Dévotions populaires. Actes du colloque de Reims-Université de Reims-Champagne-Ardenne*, Langres, Éditions Dominique Guéniot, 2008, p. 541-557.
- BRERETON, Georgina E., et FERRIER, Janet M. (éd.), *Le Mesnagier de Paris*, Paris, Le Livre de Poche, n° 4540, 1994.
- BRUNEL, Clovis, « Recettes médicales du XIII^e s. en langue de Provence », *Romania*, LXXXIII, n° 330, fasc. 2, 1962, p. 145-182.
- CAMUS, Dominique, *L'Univers des guérisseurs traditionnels. Panseurs de secrets et conjureurs*, Rennes, Ouest-France, 2010.
- CHALINE, Nadine-Josette, « Pratique et vie religieuse en Haute-Normandie aux XIX^e et XX^e siècles », *Cahier des Annales de Normandie*, 8, 1976, p. 35-116.

CARDINI, F.[rançois], *Dictionnaire d'Hippiatrique et d'Équitation*, Paris, Chez M^{me} V^e Bouchard-Huzard, Imprimeur-Libraire, 1848, t. 1 (2^e éd. revue, corrigée, augmentée).

CORNELISSEN, Józef, « Prières populaires », *Revue des Traditions populaires*, 1893, VIII, p. 26.

DEBACKER, E., « 'La lecture en bas'. Formulaire d'un Guérisseur mystico-empirique dans la Campagne flamande au XIX^e siècle », *Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'Enseignement des Sciences, des Lettres et des Arts*, XLVII, 1908, p. 153-177.

DEBRIE, René, *Contribution à l'étude de la médecine populaire en Picardie* (Éklitra, 23), Amiens, Archives départementales de la Somme, 1976.

DEMARD, Jean-Christophe [abbé], *Traditions et mystères d'un terroir comtois au XIX^e siècle. Les Vosges méridionales*, Langres, Dominique Guéniot, 1981.

EBERMANN, Oskar, « Le Médecin des Pauvres », *Zeitschrift für Volkskunde*, XXIV, 1914, p. 134-162.

ELLENBERGER, Henri (D^r), « Littérature orale du Poitou », *Arts et Traditions populaires*, n^o 1-4, janv.-déc. 1960, p. 115-137.

FARRER, William, et CLAY, Charles Travis (éd.), *Early Yorkshire Charters*, 11, *The Percy Fee*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

FOUCHER, Fernand, *Loire et Côtiaux. Coutumes et croyances d'hier et d'aujourd'hui*, Saint-Satur, chez l'auteur, 1994.

GAFFIOT, Félix, *Dictionnaire latin français*, Paris, Hachette, 1934.

GIL, M., « Quelques superstitions du Tarn », *Revue des Traditions Populaires*, XI, févr. 1896, p. 106-107.

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle. Complément*, VIII, Paris, Bouillon, 1893.

GRANDO, Charles, « Les vieilles superstitions médicales en Roussillon », *La Gazette Catalane*, 1912, p. 105-109.

GUILLON, Charles, « Prières populaires de l'Ain », *Revue des Traditions Populaires*, I, 2, 1886, p. 35-39.

GUISTON, Auguste, *Empirisme et superstition dans le Bocage normand*, Paris, Librairie médicale et scientifique Jules Rousset, thèse de médecine, 1904.

HAILLANT, Nicolas, « Notes de philologie vosgienne... », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 6^e sér., I, 1905, p. 1-20.

HARO SANCHEZ, Magali de, « Monstres en Égypte : le témoignage des papyrus magiques », *New Yperman*, VIII, Actes du colloque interuniversitaire *Monstres et monstruosités de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, 20 janvier 2007, 2007, p. 13-17.

HARRISON, Sunny, *Jordanus Ruffus and the late-medieval hippiatric tradition: Animal-care practitioners and the horse*, submitted in accordance with the requirements for the degree of Doctor of Philosophy, The University of Leeds, Institute for Medieval Studies, September 2018 (en ligne : <http://etheses.whiterose.ac.uk/23896/1/Sunny%20Harrison%20Thesis%20with%20corrections%2015219.pdf> ; consulté le 20-8-2020).

HAROU, Alfred, « Un grimoire de rémégeux », *Revue des Traditions populaires*, XVII, 7-8, juil.-août 1902, p. 413-414.

HEUDE, Bernard, « Prières de guérison des bestiaux en Sologne. Oraisons contre les nuisibles, remèdes populaires (en Blésois, à Dhuizon et à Pierrefitte-sur-Sauldre) », *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne*, XXXIII, 49, 2011, p. 11-32.

JOISTEN, Charles, *Récits et contes populaires du Dauphiné recueillis dans la vallée du Queyras*, t. I, Paris, Gallimard, 1978.

LAISNEL DE LA SALLE, Germain, *Croyances et légendes du Centre de la France. Souvenirs du vieux temps*, t. I, Paris, Imprimerie et librairie centrales des Chemins de Fer A. Chaix et C^{ie}, 1875.

LAJOYE, Patrice, « Quelques considérations cosmologiques dans deux formules de Marcellus de Bordeaux », *Wék^{os}*, n° 3, 2017, p. 91-116 ;

—, et MERCERON, Jacques E., « Quelques prières médicinales recueillies en Pays d'Auge », *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 85, 2018, p. 183-198.

LASPOUGEAS, Jean, « La pratique religieuse en Normandie à l'époque contemporaine : aspects et problèmes », *Cahier des Annales de Normandie*, 35, 2009 (*De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux*), p. 515-537.

LAUNAY, Gaston de, « Médecine superstitieuse en Anjou », *Revue des Traditions Populaires*, VI, 1891, p. 422.

LECOTTÉ, Roger, *Recherches sur les cultes populaires dans l'actuel diocèse de Meaux (département de Seine-et-Marne)*, Paris, Mémoires de la Fédération Folklorique d'Île-de-France, IV, 1953.

LECOUTEUX, Claude, *Le Livre des guérisons et des protections magiques. Deux mille ans de croyance*, Paris, Imago, 2016.

LEFÈVRE, André, « Prières populaires en Seine-et-Marne », *Revue des Traditions populaires*, VII, 4, 1892, p. 243-247.

L'HÔTE, Georges, *La Tankiote. Usages traditionnels en Lorraine*, Nancy, P. U. de Nancy-Éditions Serpenoise, 1984.

LE PESANT, Michel, « Prières superstitieuses du Pays d'Ouche », *Annales de Normandie*, 1953, 3-4, p. 327-336.

LOUX, Françoise, « Pratiques médicales préventives et recours religieux. Les soins aux enfants en Haute-Normandie », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, XLIV, 1, 1977, p. 45-58.

MANEUVRIER, Jack, *Remèdes populaires en Normandie. Ainsi se soignaient nos aïeux*, Courseulles-sur-Mer, éd. Devoldaere, 2008.

MARCHENAY, Philippe, *L'Homme et l'abeille*, Paris, Berger-Levrault, nouv. éd. revue et corrigée, 1984 (1^{re} éd. : Paris, Berger-Levrault, 1979).

MARLIAVE, Olivier de, *Magie et sorcellerie dans les Pyrénées*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2006.

MÉNARD, J.-L., « Délinquance et délinquants dans l'arrondissement de Cherbourg. 1843-1860 », *Cahiers des Annales de Normandie*, 1981, XIII, p. 171-191.

MERCERON, Jacques E., « Croyances, rites, formules conjuratoires et charmes relatifs aux abeilles », *Les Cahiers d'Apistoria*, 13, 2014, p. 4-21 ;

—, « Sarcasmes, rancœur et regards croisés sur la médecine en milieu rural. Paysans, guérisseurs et médecins au XIX^e siècle », *Histoire & Sociétés Rurales*, 51, 1^{er} semestre 2019, p. 69-123.

MILLIEN, Achille, et DELARUE, Georges, *Récits et contes populaires du Nivernais*, Paris, Gallimard, 1978.

ÖNNERFORS, Alf, « Iatromagische Beschwörungen in der *Physica Plinii Sangallensis* », *Eranos*, 83, 1985, p. 235-252.

POUPÉ, Edmond, « L'affaire des brigands d'Aups (brumaire an IX) », *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan*, 1906-1907, XXVI, 1909, p. XVI.

SPALIKOWSKI, Edmond, « Les superstitions médicales en Normandie », *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 4^e sér., VI, 1895, p. 476-478.

ROCHE, Camille, *Évolution à travers les âges des remèdes populaires de la bouche et des dents*, Nancy, thèse pour le doctorat en chirurgie dentaire, Université Henri Poinca-

ré-Nancy 1, Faculté de chirurgie dentaire, 2000 (en ligne : http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDPHA_TD_2000_ROCHE_CAMILLE.pdf).

ROLLAND, Eugène, *Faune populaire de la France*, t. IV, 1^{re} partie, *Les mammifères domestiques*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, 1881 ;

—, *Faune populaire de France*, t. XIII. *Les insectes*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, 1911.

ROUSSEAU, Xavier, *Les Métiers originaux de la campagne (taupiers, sourciers, guérisseux, rebouteux, etc.)*, Caen, L. Jouan, 1913.

SAINTYVES, Pierre [= Émile Nourry], *La Guérison des verrues. De la magie à la psychothérapie*, Paris, Librairie critique Émile Nourry, 1913.

SAUVÉ, Louis-François, « Oraisons, conjurations et gardes des paysans vosgiens », *Mé-lusine*, 1886-1887, III, col. 110-116 ;

—, *Le Folklore des Hautes-Vosges*, Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc, 1889.

SÉBILLOT, Paul, « Médecine superstitieuse. xx. En Haute-Bretagne », *Revue des Traditions Populaires*, XVIII, 1, janv. 1903, p. 26-29.

SEIGNOLLE, Claude, *Les Évangiles du Diable selon la croyance populaire. Le Grand et le Petit Albert*, Paris, Robert Laffont, 1998.

SIRAISS, Nancy G., *Medieval and Early Renaissance Medicine. An Introduction to Knowledge and Practice*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1990.

TAVERNE, Alice, et BOUILLER, Robert, *Médecine populaire et sorcellerie en Roannais et Forez*, Ambierle, Éditions du Musée Forézien, « Cahiers du Musée Forézien », n° 3, 1976.

THIERS, Jean-Baptiste, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements, selon l'Écriture sainte, les décrets des conciles et les sentimens des saints Pères et des théologiens*, t. 1, Avignon, Chambeau 1777 (1^{re} éd. : 1697).

TOUSSAINT, C., « Glossographie des patois d'Alsace. Deuxième partie. Idiome roman », *Revue d'Alsace*, XXXVII, 1886, p. 145-168.

TOWNEND, B. R., « The Story of the Tooth-Worm », *Bulletin of the History of Medicine*, 1944, XV, 1, p. 37-58.

VERGNES, Georges, *La Médecine venue du fond des âges. Formules et recettes médico-magiques*, Paris, Robert Laffont, 1979.

WAGNER, Robert-Léon, « Sorcier » et « Magicien ». *Contribution à l'histoire du vocabulaire de la magie*, Paris, Librairie E. Droz, 1939.

WESTPHALEN, Raphaël de, *Petit dictionnaire des traditions populaires messines*, Épinal, Imprimerie Fricotel, 1980 (1^{re} éd. : Metz, 1934).

ZAPATA-AUBÉ, Nicole, « Les charités du diocèse d'Évreux du XIX^e siècle à nos jours : déclin ou renouveau ? », *Études Normandes*, XXX, 4, 1981, p. 5-17.

Resumen: *A finales del siglo XIX, un canónigo de los alrededores de Bernay (departamento de Eure) recolectó una serie de oraciones de protección y de curación. Estos textos, de los cuales algunos están totalmente desconocidos por otra parte, tienen una peculiaridad, el haber sido escrito la mayoría de ellos de la misma mano de moradores del campo. Son testigos directos, sin pasar por el filtro de eruditos y folkloristas de la época, de las creencias de la población rural de dicho departamento. Por eso, son el objeto de una nueva edición crítica.*

Palabras clave: *encantos, Eure, encantaciones, medicina popular, Normandía, religión popular.*

Abstract: *At the end of the 19th century, a canon living near Bernay in Eure, collected a series of prayers for protection and healing. The specificity of these texts, some of which have no equivalent elsewhere, is that they were written for the most part by rural inhabitants themselves. Thus they offer a direct testimony, filtered neither by erudites nor by folklorists, of the beliefs of the rural population in Eure. This is why we present them here in a new critical edition.*

Keywords: *spells, Eure, incantations, folk medicine, Normandy, folk religion.*